



LE DEVOIR

Loyer impayé: Québec veut saisir le chèque d'aide sociale

TOMMY CHOUINARD

Québec — Le gouvernement Charest souhaite resserrer les contrôles sur les assistés sociaux et remettre en question le principe d'insaisissabilité du chèque d'aide sociale. Lorsqu'un prestataire fait défaut de payer son loyer, Québec entend en effet saisir son chèque et en verser une partie directement à son propriétaire.



Claude Béchard

C'est ce qui est dissimulé dans l'article 53 du projet de loi sur l'aide aux personnes et aux familles, qui a été déposé vendredi par le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard. Cette disposition controversée, qui pourrait même contrevenir à la Charte québécoise des droits et libertés, contredit l'esprit du plan d'action visant à lutter contre la pauvreté

présenté par le gouvernement Charest en avril. L'approche coercitive, qui devait prendre fin avec ce plan, plaît toujours à Québec dans les faits.

En vertu de l'article 53, un propriétaire pourrait désormais s'adresser à la Régie du logement pour recouvrer son loyer impayé par un assisté social. Si un jugement est rendu contre le prestataire, la Régie pourrait délivrer une ordonnance obligeant le ministre à remettre au propriétaire une partie de la prestation d'aide sociale.

VOIR PAGE A 8: LOYER

NÉGOCIATIONS

Jérôme-Forget suscite la furie des syndicats

TOMMY CHOUINARD

Québec — 3,25 milliards de dollars sur six ans. Voilà tout ce que le gouvernement Charest se dit prêt à investir pour à la fois régler la facture de l'équité salariale et hausser les salaires des 600 000 employés des secteurs public et parapublic dans le cadre du renouvellement des conventions collectives. Un geste de provocation, tranchent les syndicats.



Monique Jérôme-Forget

Ce redressement de la rémunération limité à 12,6 % sur six ans est loin de correspondre aux revendications du front commun syndical, qui s'élèvent à 12,5 % sur trois ans, c'est-à-dire 2,6 milliards de dollars. Et ces demandes des syndicats ne concernent que les augmentations salariales.

C'est sans compter l'équité salariale, dont la facture est toujours inconnue. Les négociations de cet été s'annoncent orageuses.

«Les gens ne seront pas tous contents, mais nous estimons qu'à l'intérieur de ces bornes, nous pourrions répondre convenablement et raisonnablement à nos employés», a affirmé la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, en conférence de presse hier.

VOIR PAGE A 8: SYNDICATS

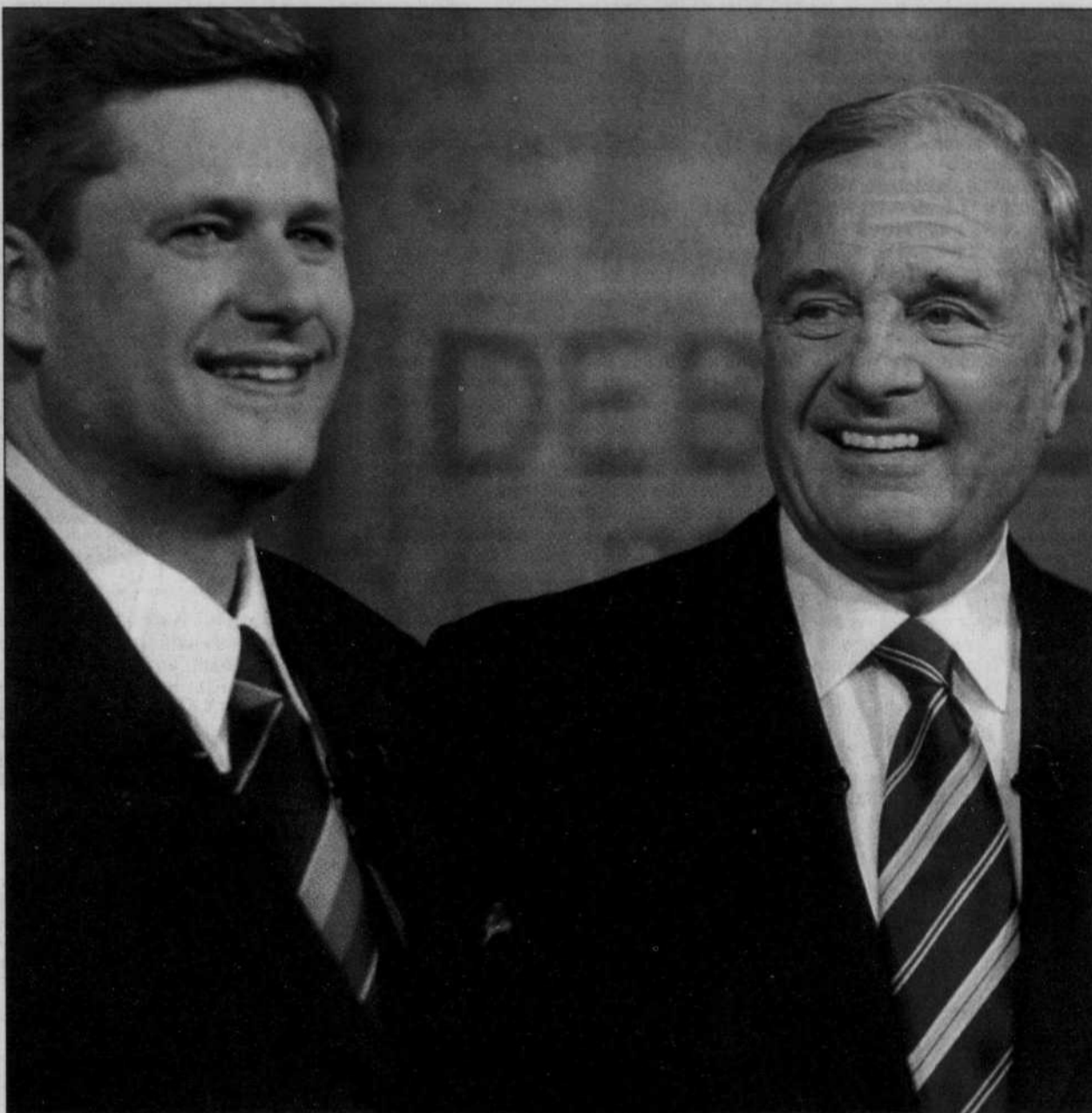
INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 5	Idées	A 7
Avis publics	B 4	Météo	B 5
Carrières	B 3	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	B 5
Décès	B 5	Sports	B 6
Économie	B 1	Télévision	B 7

Martin passe à l'attaque

Harper n'est pas parvenu à se démarquer lors du deuxième débat, en anglais

MANON CORNELLIER
ALEC CASTONGUAY



Le chef conservateur, Stephen Harper, et son homologue libéral, Paul Martin, souriants, avant d'entamer le deuxième débat télévisé de la campagne, qui s'est déroulé en anglais, hier soir, à Ottawa.

Ottawa — Le débat des chefs en anglais, le plus important des deux pour la formation du prochain gouvernement, a pris son envol à 20h hier soir, avec des protagonistes beaucoup plus mordants et à l'aise dans leur langue maternelle.

Au moment de mettre sous presse, aucun des chefs n'avait clairement pris la direction du débat, même si les meilleures attaques sont venues de Paul Martin à l'endroit de Stephen Harper, son grand rival dans le reste du pays.

Un Paul Martin énergique, qui s'adressait souvent directement aux électeurs par l'entremise de la caméra, a reproché au chef conservateur ses positions sur le droit des femmes en matière d'avortement et sur le mariage des conjoints de même sexe. «M. Harper a tort sur le droit des femmes, M. Harper a tort sur les mariages gais», a-t-il martelé aux téléspectateurs avec une détermination peu commune depuis le début de la campagne.

Les hésitations conservatrices ont aussi été prises à partie par le chef du NPD, qui a servi ses premiers jabs à Stephen Harper, le meneur dans les sondages nationaux. «Allez-vous rester neutre, vraiment, devant des questions aussi

Un débat plus relevé et plus dynamique que celui qui s'est déroulé en français

VOIR PAGE A 8: MARTIN

■ Lire autres textes sur la campagne électorale en page A 3

Obésité: fini le Québec distinct

Les Québécois prennent du poids, constate Statistique Canada

POPULATION OBÈSE

	QUÉBEC	CANADA
2001	12,5 %	14,5 %
2003	13,9 %	14,9 %

SOURCE: STATISTIQUE CANADA

FABIEN DEGLISE

Il y avait les apparences. Il y a maintenant les chiffres: l'obésité au Québec poursuit sur sa lancée en touchant désormais près de 14 % de la population adulte, révèle l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de Statistique Canada, rendue publique hier. Une croissance de 1,5 point par rapport au portrait dressé en 2001 par l'autorité fédérale, qui rapproche maintenant la province de la moyenne canadienne en matière de surcharge pondérale et appelle du même coup à l'adoption de mesures concrètes par le gouvernement pour renverser la vapeur, ont

commenté hier les spécialistes de la santé publique.

«C'est surprenant, explique Paul Boisvert, de la Chaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval. Jusqu'à maintenant, avec la Colombie-Britannique, le Québec pouvait se vanter d'être distinct en matière d'obésité, avec un taux largement inférieur à la moyenne nationale. Mais cette différence ne semble malheureusement plus tenir le coup aujourd'hui.»

Pour cause. Sédentarité accrue et nouvelles habitudes alimentaires aidant, les tissus adipeux des Québécois — et des Québécoises — se portent de mieux en mieux.

VOIR PAGE A 8: OBÉSITÉ



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tranquillement, la population du Québec rejoint l'ensemble des Canadiens relativement au taux d'obésité.

www.nativelynx.qc.ca

PRÉSENCE AUTOCHTONE

à Montréal

du 10 au 21 juin 2004

Manikashuna

Arts, métiers et traditions au Parc Émile-Gamelin

du 17 au 20 juin 2004

(quadrilatère Saint-Catherine, Berri, Saint-Hubert et Maissonneuve)

La Marche des danseurs et les Boréades de la danse

départ sur la rue Saint-Denis au sud de Ste-Christine

départ: Samedi, 19 juin à 14 h



• LES ACTUALITÉS •

Exportation d'eau: Eau-Secours réclame d'abord un inventaire

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR

Le ministre québécois de l'Environnement, Thomas Mulcair, «met la charrue devant les bœufs» en voulant lancer l'exploitation des eaux souterraines au profit des régions sans avoir préalablement procédé à un inventaire exhaustif de cette ressource, qui serait financé par le système de redevances prévu dans la Politique nationale de l'eau.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de la coalition Eau-Secours, André Bouthillier, en réaction aux déclarations faites la veille par le ministre Mulcair dans un bilan de l'ALENA prononcé devant le Forum sur l'intégration nord-américaine (FINA). Le ministre a souhaité que les régions puissent exploiter davantage leurs ressources hydriques souterraines, ce qu'il semble prêt à faire en libéralisant les exportations en vrac, plus précisément par citernes, un exemple qu'il a lui-même donné. M. Mulcair a toutefois émis une réserve, soit celle consistant à ne pas créer de précédent avec ce type d'exportations en vrac, un précédent qui entacherait le pouvoir de gérer nos eaux si la libéralisation faisait des exportations massives une activité commerciale qui relèverait désormais du libre-échange.

L'impact

«Ce que propose le ministre, explique le président d'Eau-Secours, c'est de sortir l'eau du sol sans qu'on sache préalablement l'impact de cette libéralisation sur les nappes elles-mêmes. On l'a vu devant la commission Beauchamp, les puisatiers ont faussé les rapports pour plusieurs raisons d'intérêt et le portrait des nappes que nous avons n'est pas fiable. C'est pourquoi la commission a recommandé à Québec d'investir plusieurs dizaines de millions pour faire un inventaire exhaustif des nappes. Il ne faut

pas faire du développement économique sur leur dos!»

André Bouthillier ajoute que Québec a un deuxième «devoir à faire», soit la mise en place d'un cadre pour gérer et régler les conflits d'usage en établissant des priorités et des limites d'allocation.

«On ne peut pas, dit-il, continuer à donner des permis d'exploitation des eaux souterraines à des personnes sans connaître les besoins des autres utilisateurs d'une région, leurs besoins prévisibles, et trouver un moyen d'autoriser l'exploitation commerciale sans que cela ne nuise aux besoins de base des familles et, en deuxième lieu, de l'agriculture. Pour faire ça, le ministre Mulcair n'a pas à lancer de nouveaux débats: les enjeux sont clairs depuis longtemps et ont été identifiés. Il n'a qu'à mettre en place les moyens proposés par la Politique nationale de l'eau, à savoir instituer un régime de redevances pour financer prioritairement l'inventaire des nappes, leur étendue, leur profondeur, leur taux de recharge, en somme, tout ce qu'il faut connaître pour éviter leur surexploitation.»

À l'Assemblée nationale, hier, où le ministre Mulcair est revenu sur la question, le critique de l'Opposition, Stéphane Tremblay, s'est demandé si les forums régionaux sont la meilleure place pour la tenue de ce débat sur l'exploitation des ressources hydriques régionales. Il s'est demandé notamment si des citoyens, dont les noms seraient tirés au hasard selon la formule choisie par le gouvernement, «vont être davantage en mesure de débattre d'une question aussi importante, alors qu'on sait très bien qu'il y a eu un vaste débat au Québec qui a duré près de cinq ans, dont la commission Beauchamp qui a écouté près de 400 mémoires et qui est arrivée avec des recommandations précises» ayant conduit à l'élaboration de la Politique nationale de l'eau.

Le Devoir

ANTOINE ROBITAILLE

Le débat entre le porte-parole défusionniste Peter Trent et le maire de Montréal Gérard Tremblay s'est poursuivi hier, à coups de communiqués portant sur les salaires des cols bleus.

M. Tremblay avait affirmé lundi soir, lors d'un débat très vif diffusé sur les ondes de TQS, que dans le Westmount de M. Trent, en 2001, les cols bleus étaient mieux payés qu'à Montréal. Le maire infirmait ainsi la thèse du défusionniste selon laquelle plus la ville est grosse et plus les syndicats y sont unifiés, plus les conditions de travail sont tirées vers le haut. Peter Trent a téléphoné au Devoir en colère hier matin, affirmant que tout cela est «faux, archi-faux».

Lançant quelques jurons de son propre avis indignes d'un gentleman, M. Trent lance: «Comment voulez-vous que je me souviene du salaire horaire exact de mes cols

bleus?» Bref, dans l'intensité du débat, il n'a pas su répondre, donnant l'impression qu'il était «au tapis». Mais après vérification hier matin, il soutient que c'est l'inverse: Montréal rémunérerait plus généreusement ses cols bleus que Westmount. «La grande majorité des cols bleus de Westmount sont classifiés, soit comme journaliers, soit comme chauffeurs», note-t-il. Or, selon les chiffres fournis par la mairesse de l'arrondissement, Karen Marks, en 2001, au moment de la fusion, journaliers et chauffeurs étaient payés 17,71 \$ et 20,32 \$ l'heure à Westmount (plus 18 % en avantages sociaux). Alors que dans l'ancienne ville de Montréal, ils touchaient des salaires de 19,82 \$ et de 22,86 \$ l'heure.

En après-midi hier, le bureau du maire Tremblay a fait parvenir des chiffres totalement différents au Devoir, où l'on pouvait comprendre qu'un col bleu était payé 35,38 \$ l'heure à West-

mount par rapport à 32,74 \$ l'heure à Montréal. Soit 2,64 \$ de moins. «Ces chiffres ont été envoyés par l'arrondissement de Westmount en octobre 2003», a fait remarquer Christiane Miville-Deschênes, attachée de presse du maire Tremblay. Qui dit vrai? En fait, les chiffres présentés par la Ville de Montréal tiennent compte de ce que coûte un col bleu à la Ville, en englobant les avantages sociaux, l'assurance maladie, l'assurance vie, la CSST, etc. Alors que les chiffres de Westmount «se bornent à la rémunération directe», a indiqué un fonctionnaire de la Ville de Montréal qui a requis l'anonymat.

Femmes et jeunes

Par ailleurs, les «femmes de l'UCIM» (parti du maire Tremblay) ont organisé une conférence de presse, hier à LaSalle, pour lancer «un appel vibrant» pour le maintien de l'unité de la grande ville. Une des raisons: «les

femmes n'ont jamais eu autant de pouvoir que depuis l'avènement de la grande ville». Les élues de l'opposition, membres de Vision Montréal, prétendent qu'elles ont été dans un premier temps invitées. «Ensuite, l'heure de l'événement a été déplacée parce que nous avions un conflit d'horaires, mais ils ne nous en ont pas averties», soutient Eric Côté, l'attaché de presse de Pierre Bourque.

Enfin, ce matin, le Forum Jeunesse de l'île de Montréal présentera la déclaration commune des jeunes en faveur de la grande ville et contre les défusions. Le groupe de rap LoCo Locass y sera. Cécile Cladel, ancienne attachée de presse de Pierre Bourque et porte-parole de l'événement du Forum Jeunesse, affirme qu'on en profitera pour inviter la population à participer au «Love in» anti-défusionniste à Westmount, le 19 juin prochain.

Le Devoir

Défusions à Montréal

Le débat Trent-Tremblay se poursuit

Ferveur exceptionnelle pour un vote par anticipation

ANTOINE ROBITAILLE

Le vote par anticipation sur les défusions, qui s'est tenu les 13 et 14 juin, a été très couru. Deux fois plus, en fait, que lors d'élections générales, a révélé le Directeur général des élections (DGE), hier. C'est le signe d'une ferveur inhabituelle pour un scrutin municipal, qui suscite ordinairement moins d'intérêt qu'un scrutin provincial.

En tout, 103 991 personnes se sont prévalues de ce droit, ce qui correspond à 10,61 % des 979 744 électeurs inscrits sur les listes référendaires des 89 anciennes villes où se tiendra un référendum. Aux élections générales québécoises, le taux de vote par anticipation oscille entre 5 et 6 %, a déclaré Denis Dion, porte-parole du DGE. «Tout membre du personnel référendaire, toute personne handicapée ou toute personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente ou incapable de voter le jour du scrutin pouvaient s'en prévaloir», a souligné M. Dion.

Le fait que la Fête des pères survienne ce même dimanche semble avoir motivé plu-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
À Westmount, 22,83 % des inscrits ont déjà voté.

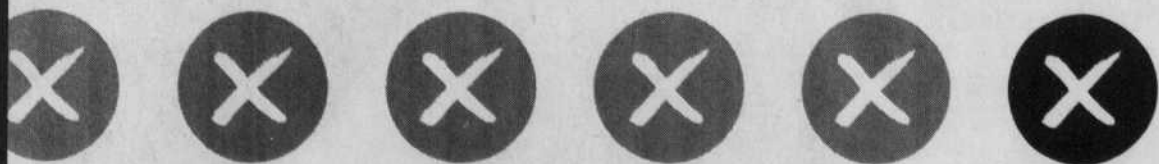
sieurs personnes à voter à l'avance. D'autres facteurs sont évoqués par les observateurs: pour être gagnant, non seulement le oui à un référendum sur les défusions doit obtenir au moins 50 % des votes plus un, mais ce même pourcentage doit représenter au

moins 35 % des inscrits. Bref, la pression sur les comités du oui pour «sortir le vote» est extrêmement forte.

Ainsi, si tous les votes par anticipation enregistrés à Senneville étaient pour le oui, la défusion aurait déjà 28,59 % des inscrits pour elle. À Baie-d'Urfé, c'est 28,02 %. À Westmount, 22,83 % des inscrits ont déjà voté, dont le citoyen Jean Charest, qui a rempli son devoir dimanche (ce qui fait au moins un vote pour le non enregistré dans Westmount!). Dans la ville fusionnée de Longueuil, un peu plus de 17 % des électeurs inscrits ont déjà voté à Saint-Bruno et à Boucherville. À Québec, les plus hauts taux ont été enregistrés à Sillery (20,20 %) et à Saint-Augustin (17,50 %). Le plus haut taux enregistré est à Estérel, où 40,30 % des 474 personnes habilitées à se prononcer ont déjà exercé leur droit de vote.

C'est principalement le camp du oui qui a incité ses sympathisants à se prévaloir de ce droit à aller voter d'avance, organisant dans plusieurs secteurs des systèmes de transport.

Le Devoir



ON VOTE LE LUNDI 28 JUIN. ON PEUT AUSSI VOTER AVANT.

Vous pouvez voter avant le jour d'élection, si vous le désirez. Le vote par anticipation aura lieu le vendredi 18 juin, le samedi 19 juin et le lundi 21 juin, de midi à 20 h. Les adresses des bureaux de vote par anticipation sont inscrites au verso de votre carte d'information de l'électeur.

Si vous n'avez pas reçu cette carte, vous n'êtes probablement pas inscrit sur la liste électorale. Pour voter, il vous suffira de présenter à votre bureau de scrutin une preuve d'identité qui porte vos nom, adresse et signature.

Vous pouvez également voter par la poste ou en personne à votre bureau local d'Élections Canada si vous en faites la demande au plus tard à 18 h, le mardi 22 juin. Téléchargez le formulaire Demande d'inscription et de bulletin de vote spécial à www.elections.ca en cliquant sur l'icône Mon vote, je le poste! ou appelez-nous dès maintenant.

Pour voter, vous devez être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans le jour d'élection.

Pour plus de renseignements, consultez notre site Web ou communiquez avec votre bureau local d'Élections Canada. Vous trouverez le numéro de téléphone à www.elections.ca en cliquant sur l'icône Service d'information à l'électeur.

www.elections.ca 1 800 463-6868

ATS 1 800 361-8935 pour les personnes sourdes ou malentendantes



ÉLECTIONS 2004

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique de Rolex

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL. 866-3876

EN BREF

Une menace
pour l'agriculture
québécoise

Québec — L'élection des conservateurs de Stephen Harper constituerait une menace pour l'agriculture québécoise, estime le ministre libéral Pierre Pettigrew. «Un éventuel gouvernement conservateur remettrait en question la politique de la gestion de l'offre, qui satisfait les agriculteurs québécois», a dit le ministre Pettigrew qui, en compagnie de ses collègues de Brome-Missisquoi Denis Paradis et de Portneuf Claude Duplain, a rencontré hier les 41 membres du conseil général de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Le ministre Denis Paradis a signalé pour sa part que le modèle de gestion de l'offre garantissant des quotas de lait acceptables pour 10 000 producteurs québécois. «C'est inquiétant de penser à ce qui pourrait arriver à ces quotas sous un gouvernement conservateur», a dit le ministre Paradis. Les trois libéraux ont aussi signalé le danger de voter pour le Bloc québécois, si ce vote a pour effet de permettre ou de faciliter l'élection d'un gouvernement conservateur à Ottawa. — PC

Erreur
sur la personne

Victoriaville — Au Centre-du-Québec, des personnes décédées ont reçu une carte pour aller voter. Des cartes d'information de l'électeur ont, une fois de plus, été expédiées à deux personnes décédées qui habitaient autrefois une résidence pour aînés à Sainte-Élisabeth-de-Warwick. Le même phénomène s'était produit en 2000. Cette année, trois cartes ont été reçues, soit deux au nom de personnes décédées et une autre pour une personne qui est démentée il y a plus de six ans. — PC

Le Parti conservateur prépare
un rapprochement avec le Bloc

Peter MacKay affirme que des contacts pourraient être établis d'ici la fin de la campagne

KATHLEEN LÉVESQUE

Le Parti conservateur du Canada (PC) se prépare à établir des ponts avec le Bloc québécois, comme l'a laissé entendre hier le numéro deux du PC, le député Peter MacKay.

De passage à Montréal pour appuyer ses collègues, qui peinent à faire une percée dans la province, l'ancien chef du PC première mouture a affirmé que des contacts seront «peut-être» établis entre son parti et celui de Gilles Duceppe au cours des deux prochaines semaines. «Le Québec est très important dans cette élection. Et maintenant, la question est de savoir si le gouvernement conservateur aura une majorité ou une minorité», a d'abord lancé M. MacKay devant une poignée de partisans réunis devant le local électoral de Ville-Marie-Westmount.

Le député de la Nouvelle-Écosse a soutenu que le chef conservateur, Stephen Harper, comprend «les aspirations des Québécois» et que le PC, «un parti centriste», avait une approche inclusive. «Il est important d'avoir des députés conservateurs du Québec dans un gouvernement conservateur», a-t-il affirmé.

Ce dernier dit ne pas craindre l'isolement du Québec malgré le fort appui de la population donné au Bloc québécois, comme tendent à le démontrer jusqu'à présent les sondages. S'il devait y avoir un gouvernement conservateur minoritaire le 28 juin prochain, M. MacKay a



JIM YOUNG REUTERS

Peter MacKay voit dans le Bloc québécois un allié possible pour sa formation s'il devait y avoir un gouvernement conservateur minoritaire le 28 juin prochain.

expliqué que des liens pourraient être tissés entre les deux formations. «Ce sera possible de travailler avec le Bloc sur certaines questions si c'est dans l'intérêt des Canadiens et des Canadiennes», a-t-il fait valoir, pointant des dossiers comme ceux des infrastructures ou de la construction navale.

Le Devoir lui a demandé s'il prendrait contact avec le Bloc québécois d'ici la fin de la cam-

pagne. «Peut-être», a laissé tomber M. MacKay, un sourire en coin.

Minoritaire

Depuis la dégringolade des libéraux dans les sondages et, par ricochet, la possibilité que le PC forme un gouvernement minoritaire, la question au sujet d'une alliance entre les conservateurs et les bloquistes se fait de plus en plus insistante. En début de campagne, Gilles

Duceppe se disait prêt à travailler avec tous ceux qui voudraient appuyer les intérêts du Québec. Par la suite, le chef du Bloc a établi que son caucus n'hésiterait pas à faire tomber un gouvernement Harper en ce qui concerne le protocole de Kyoto, le mariage des conjoints de même sexe ou l'avortement.

De son côté, Stephen Harper a souligné, lors du débat de lundi soir, qu'il ne se laisserait pas dicter

sa conduite par un parti séparatiste. Son organisateur, Michael Fortier, a aussi affirmé il y a quelques jours que «jamais» il n'y aurait de discussions avec le Bloc québécois. Mais Peter MacKay semble vouloir se montrer plus souple.

Il a par ailleurs fait remarquer qu'il y aurait une bonne entente entre un gouvernement Harper et celui de Jean Charest à Québec: «Il y a une bonne relation entre les deux hommes».

Il a aussi rejeté l'affirmation selon laquelle le Parti conservateur met surtout son énergie au Québec à reconstruire sa base militante et son organisation, question de faire face à un hypothétique appel rapide aux urnes si le gouvernement devait être minoritaire. Le but demeure de former le gouvernement, a tranché M. MacKay.

Quant à la performance de son chef lors du débat en français, M. MacKay a d'abord affirmé qu'elle avait été «extraordinaire». Par la suite, il a reconnu qu'il est parfois difficile pour une personne de langue anglaise de communiquer en français avec la même passion.

Un ancien ministre conservateur dans le gouvernement Mulroney, Gerry Weiner, a également souligné que M. Harper a eu de la difficulté à se démarquer en français. «Honnêtement, M. Duceppe a très bien fait au débat», a dit M. Weiner. Marc Rousseau, candidat dans Outremont, a surtout retenu que, en anglais, Stephen Harper sera plus «abrasif».

Le Devoir

Déséquilibre fiscal: le gouvernement
Charest est rassuré
par les propos des chefs fédéraux

MARTIN OUELLET

Québec — Seul leader fédéral à ne pas reconnaître l'existence du déséquilibre fiscal, le premier ministre Paul Martin a tout de même envoyé des signaux fort encourageants lors du débat des chefs, a estimé hier le ministre des Finances, Yves Séguin.

«C'est un grand pas en avant», a lancé M. Séguin lors de la période de questions à l'Assemblée nationale, en réponse au député péquiste François Legault qui lui demandait s'il avait perçu «le début du commencement d'un geste de la part de Paul Martin pour régler le déséquilibre fiscal».

Il ne faut pas se laisser piéger par le vocabulaire, a dit M. Sé-

guin. Certes, le premier ministre Martin ne parle jamais de déséquilibre fiscal, mais il a clairement reconnu lundi soir que les provinces avaient besoin de fonds supplémentaires.

En ce sens, tous les partis politiques engagés dans la présente campagne s'entendent sur la nécessité d'augmenter le niveau de financement des provinces, s'est réjoui le ministre des Finances.

«Tous les partis [...] suggèrent, à leur façon, chacun de leur côté, de corriger le déséquilibre fiscal»

était à peine connu et à peine partagé», a-t-il mentionné.

Que ce soit sous la forme d'un nouvel «espace fiscal» ou

par «une meilleure autonomie dans les revenus», la seule chose qui compte réellement dans ce débat est «que le gouvernement fédéral, immédiatement, pour l'année en cours, accepte de revoir la répartition et, deuxièmement, accepte de revoir le financement pour la santé», a fait valoir M. Séguin.

Exaspération

L'optimisme affiché par le gouvernement Charest exaspère le chef péquiste Bernard Landry, qui n'a pas manqué de faire remarquer au premier ministre Jean Charest que Paul Martin, «celui-là même avec qui il disait vivre une nouvelle ère de collaboration», a été le seul chef à ne pas avoir prononcé, au début de lundi soir, les mots «déséquilibre fiscal».

«D'ici le scrutin du 28 juin, je présume qu'ils [les chefs] auront l'occasion de se prononcer à nouveau sur ces choses-là», a commen-

té M. Charest, qui avait exigé, en début de campagne électorale, que tous les chefs de parti se committent sur ce dossier.

Le refus maintes fois répété de M. Martin d'évoquer la notion même de déséquilibre fiscal démontre clairement, selon Bernard Landry, que le chef du Parti libéral du Canada fait la sourde oreille aux revendications du Québec.

«Qu'est-ce que le premier ministre attend? Une réponse au débat en anglais? Ou attend-il tout simplement que son ancienne famille conservatrice reprenne le pouvoir à Ottawa?», a ironisé le chef du PQ.

«Les liens de filiation sont partagés de tous les côtés de la Chambre. Son prédécesseur aussi avait des liens», a répliqué aussitôt M. Charest, faisant allusion aux origines conservatrices de l'ancien chef péquiste Lucien Bouchard.

Presse canadienne

LES PRAIRIES

Un clivage villes-campagnes?

À quelques reprises d'ici les élections du 28 juin prochain, des collaborateurs commenteront pour les lecteurs du Devoir le déroulement de la campagne dans leur région.

Fort heureusement pour le NPD, la partie française du débat des chefs, lundi soir, n'aura aucun impact sur l'électorat francophone de l'Ouest.

Alors que la majorité des Québécois s'apprette à élire plus d'une cinquantaine de députés bloquistes, la majorité des électeurs francophones des autres provinces votera pour les libéraux, quoi qu'il arrive. Le NPD n'avait que peu de chances de changer cette situation et la performance assez médiocre de son chef, lundi soir, va probablement lui faire perdre quelques votes de plus chez les francophones.

Cela étant, alors que le pays tout entier a les yeux braqués sur le Parti conservateur et un éventuel basculement à droite (ou, du moins, plus à droite) du pays, un examen des résultats des sondages de la fin de semaine dernière montre que le NPD pourrait brouiller les cartes au Canada anglais. En ce sens, le Manitoba fait figure de baromètre.

Alors qu'il y a une semaine, certains analystes prévoyaient un balayage conservateur dans les Prairies, les sondages Ipsos-Reid et Léger des 9 et 10 juin montrent une course très serrée, non pas à deux mais à trois, en Saskatchewan et au Manitoba. Ainsi, le sondage Ipsos-Reid du 10 juin donne les conservateurs et le NPD à égalité dans ces deux provinces avec 31 % d'appuis, contre 30 % pour les libéraux.

Il est donc toujours possible que des candidats de droite se glissent entre des candidats de gauche et de centre-droite, traçant ainsi la voie à une victoire conservatrice, mais cela est peu probable si on tient compte du fait que les conservateurs ont des appuis considérables dans les petites villes et en milieu rural alors qu'ils jouissent d'un soutien bien moindre dans les centres urbains.

Ainsi, l'ancien maire de Winnipeg, Glen Murray, qui se présente pour les libéraux dans Char-

leswood-St. James, a de bonnes chances de l'emporter. Dans les autres comtés de Winnipeg, la course se fait presque exclusivement entre les libéraux et le NPD. Dans Saint-Boniface par exemple, où s'affrontent trois francophones, les conservateurs ne semblent pas être dans la course. Même phénomène dans Winnipeg-Nord, où le débat est monopolisé par le candidat libéral et ancien ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest, Rey Pagtakhan, et la candidate néo-démocrate Judy Wasylcia-Leis. Il ne faut pas oublier qu'à l'instar de la Saskatchewan, le Manitoba a aussi un gouvernement provincial néo-démocrate dirigé par Gary Doer, réélu il y a un an à peine. Or, bien que Gary Doer et Lorne Calvert soient eux-mêmes des leaders de centre-gauche assez modérés, leurs militants sont parfois très radicaux.

Il s'agit ici d'une gauche très cosmopolite, où la question «raciale» joue un rôle très important dans la mesure où les questions touchant les minorités visibles sont essentielles. De plus, il s'agit d'une gauche aux traditions socialistes très diversifiées, qu'elles soient britanniques, européennes de l'Est, africaines ou d'Asie du Sud-Est. Cependant,

cette gauche est unie, si on peut dire, par le prisme d'une lecture très postcoloniale de la réalité canadienne. Même en Alberta, on retrouve une enclave de cette gauche, notamment dans le quartier universitaire de Strathcona (centre-sud d'Edmonton), fief néo-démocrate depuis presque 20 ans au provincial et bel exemple du fossé idéologique parfois profond qu'on retrouve au Canada anglais.

En somme, le clivage entre Winnipeg et le reste de la province n'est peut-être qu'un échantillon d'un phénomène plus large qui semble se profiler à travers les résultats prévisibles des prochaines élections, à savoir un conflit idéologique assez marqué entre les grands centres urbains, où le Parti libéral et le NPD se partagent une majorité écrasante de l'électorat, et les régions, dominées par les conservateurs. Une seule exception: Calgary, indéniablement la capitale idéologique du conservatisme sans compromis et preuve irréfutable qu'on peut dans certains cas être à la fois traditionnel et moderne, urbain et rural.

L'auteur est professeur au Centre d'études canadiennes de l'université de l'Alberta.



Claude Couture

Luc BACHAND

CHIMIE 534
Cahier d'apprentissage
Pour la 5^e secondaire.

360 pages - 21,50 \$

LIDEC inc.
(514) 843-5901

En vente dans toutes les librairies

Dîners d'affaires

ALEXANDRE et fils

LUNCH Les poissons à l'honneur LUNCH
DE \$16⁵⁰ À \$25⁰⁰ entrée et dessert inclus

1454 Peel, Montréal • 514.288.5105

Chez Queux
depuis 1975

Haut lieu de la gastronomie française

Dix d'excellence depuis 1996
«The Wine Spectator Magazine»

158 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal 866-5194/5988

Restaurant **il Rubesco** La cuisine italienne dans sa plus pure tradition

Pour vos dîners d'affaires

Menu du jour
De \$9,25 à \$19,95
Entrée, dessert et café inclus

PROMOTIONS: Groupe de 10 personnes: Il Rubesco vous offre un repas GRATUIT. Venez célébrer avec nous: Pour chaque groupe de cinq personnes et plus Il Rubesco offre un repas GRATUIT à la personne qui célèbre son anniversaire.

Cette offre s'applique sur le Menu du jour ou le Table d'hôte

371, Guizot est (angle St-Denis) • 514-388-6606
www.ilrubesco.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez
Jean de Billy au 514-985-3456 : jdebilly@ledevoir.com

• LES ACTUALITÉS •

Un pour cent des Canadiens se déclarent homosexuels

Les gais contestent les chiffres

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Pour la première fois de son histoire, Statistique Canada a osé aborder la question de l'orientation sexuelle de front, mettant en lumière un joli paradoxe. En effet, les chiffres rendus publics hier montrent que seulement 1 % des Canadiens se sont déclarés homosexuels, un pourcentage qui est loin de la réalité, contestent des membres de la communauté gaie.

Et pour cause! Même quand on ajoute à ce 1 % les Canadiens qui se sont dits bisexuels, ce taux ne grimpe qu'à 1,7 %, loin, très loin même, des 5 à 10 % revendiqués par la communauté gaie et documentés comme tels un peu partout dans le monde. Cultivant sa différence, le Québec fait bande à part avec 2,3 %, un taux plus élevé, certes, mais qui reste très conservateur.

Résistance

Bénévole et membre du conseil d'administration de l'Association gais et lesbiennes du centre du Québec, Linda Gauthier s'est dite peu surprise hier des résultats obtenus par Statistique Canada. «Les gens ne sont pas portés à dire d'emblée qu'ils sont homosexuels, explique Mme Gauthier. Mais je suis contente de voir que ces chiffres ressemblent à notre réalité, soit celle de gens qui vivent souvent plus retirés et qui s'affichent peu. Ce qui prouve également qu'avec tous les préjugés, notre lutte n'est pas terminée.»

Cette résistance, les sondeurs de Statistique Canada l'ont sentie quand ils ont voulu mesurer la question de l'orientation sur la base du comportement, méthode qui consiste à demander si le partenaire du répondant est du sexe opposé ou non. «Les gens n'étaient pas prêts à répondre à ce type de question, ils avaient des appréhensions», a confirmé hier Marc Hamel, responsable de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

C'est ainsi que les sondeurs ont plutôt choisi d'interroger les gens sur leur identité sexuelle, méthode où le répondant doit dire s'il a une orientation hétérosexuelle, homosexuelle ou bisexuelle. Une façon de faire qui a d'ailleurs montré des résultats similaires aux États-Unis. Plus spécifiquement, l'enquête réalisée auprès de 83 729 personnes âgées de 18 à 59 ans a révélé que 1,3 % des hommes se considéraient homosexuels, soit près du double de la proportion des femmes (0,7 %). À l'inverse, 0,9 % des femmes ont indiqué être bisexuelles alors que les hommes ne le sont que dans une proportion de 0,6 %.

Le Devoir

L'attente à l'urgence, un problème « inutile et réglable »

Les médecins d'urgence proposent leurs solutions

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Des moyens existent pour mettre rapidement un terme à l'engorgement des urgences, croit l'Association canadienne des médecins d'urgence (ACMU), qui lançait hier une campagne de sensibilisation nationale dans l'espoir avoué que les chefs des principaux partis sauront récupérer ses propositions à leur avantage pour la campagne électorale.

«L'attente prolongée dans les départements d'urgence du Canada est maintenant considérée comme normale, mais ce que les politiciens et le public doivent comprendre, c'est que le problème est à la fois inutile et réglable», croit le président du comité des relations publiques de l'ACMU, le Dr Alan Drummond.

L'ACMU estime que le débordement des urgences est le résultat direct des compressions qui ont mené à la fermeture d'un nombre trop important de lits de soins aigus et de longue durée. «L'association a calculé que le nombre de lits de soins aigus a baissé en moyenne de 40 % au Canada au cours des dix dernières années»,

confirme le Dr Bruno Bernardin, urgentologue à l'Hôpital général de Montréal.

Pierres angulaires de notre système de santé, les urgences sont le reflet de la gestion de nos hôpitaux, croit l'association, qui déplore que le problème de l'engorgement ne soit pas ou peu abordé par les politiciens quand ils évoquent les temps d'attente. De plus, toujours selon l'association, les politiciens font fausse route en mettant si fortement l'accent sur l'accès aux soins primaires dans la collectivité. «Le gouvernement Martin a voulu mettre l'accent sur les listes d'attente, au sens très général, sauf que, malheureusement, ces fameuses listes sont en compétition directe avec l'encombrement des urgences, parce qu'on est en compétition pour les mêmes lits, toujours trop rares», déplore le Dr Bernardin.

Trois patients à l'heure

Les urgentologues ne croient pas non plus que l'encombrement des urgences soit dû aux patients qui se présentent aux urgences en trop grand nombre, comme le veut la croyance populaire. Selon eux, un méde-

cin d'urgence bien formé est capable de voir trois patients de soins aigus par heure et quatre ou cinq patients de soins mineurs par heure, sinon plus. Et le bouchon ne survient que si les lits manquent.

«Imaginons une civière de soins aigus occupée par une personne hospitalisée pour une pneumonie sévère. À chaque heure, on peut imaginer que c'est trois patients que j'aurais pu voir. En 24 heures, c'est 24 fois trois patients au total que j'aurais pu voir», explique le Dr Bernardin, qui précise que de 10 à 15 % des lits de soins aigus sont présentement occupés par des personnes requérant des soins chroniques au Canada.

Organisée en collaboration avec la National Nurses Affiliation (NENA), la campagne de sensibilisation est aussi l'occasion pour les intervenants de la santé d'inviter les gens qui attendent dans les urgences d'envoyer un «lit virtuel» par carte postale au premier ministre de la province et au premier ministre du Canada pour exprimer leur frustration.

Le Devoir

Le Collège des médecins aura un pouvoir de radiation immédiate

ROLLANDE PARENT

Le Collège des médecins est sur le point d'obtenir ce qu'il demandait au législateur québécois depuis une bonne dizaine d'années: le pouvoir de retirer sur-le-champ le permis de pratique à tout médecin dont la santé met en péril les patients qu'il soigne.

L'ex-ministre de la Justice, Marc Bellemare, et le ministre de la Santé, Philippe Couillard, ont finalement été sensibles aux arguments mis en avant par les médecins, si bien qu'une commission parlementaire devait étudier hier une modification au Code des professions, a indiqué André Garon, directeur général et secrétaire du Collège des médecins du Québec. «La loi nous accorderait le pouvoir automatique de radier, de suspendre ou de limiter l'exercice d'un médecin qui a des problèmes de santé physique ou mentale, sans passer par un comité de discipline.»

Plutôt que d'avoir à attendre un minimum de 10 jours pour qu'un

comité de discipline se penche sur le dossier, il suffira au Collège des médecins de constituer d'urgence un comité de trois personnes pour que celui-ci signifie au médecin visé qu'il est radié, suspendu ou qu'il ne peut exercer la médecine que dans certaines conditions.

M. Garon a encore en tête le cas d'un médecin ayant un problème de santé mentale et qui refusait de le reconnaître et de se faire soigner. «Il ne voulait pas arrêter de travailler alors que nous devions le faire cesser illico, surtout qu'il était chirurgien plasticien», a rappelé M. Garon.

En fait, il n'y aura pas que le Collège des médecins qui détient ce pouvoir exceptionnel et extraordinaire mais également tous les autres ordres professionnels dont le mandat principal est de protéger le public.

Le pouvoir de suspendre un médecin constituant un risque pour ses patients est déjà accordé au Directeur des services professionnels

existant dans chaque hôpital. «Notre difficulté à l'heure actuelle est de faire le lien avec les autres lieux d'exercice du médecin en question et d'agir promptement, y compris les cliniques privées, les cabinets privés, les autres hôpitaux que celui qui a sévi, les CLSC et les Centres hospitaliers de soins de longue durée.»

«Quand on intervient sur le permis, on intervient pour tous les milieux d'exercice de la médecine», a résumé M. Garon.

Le pouvoir d'intervenir plus rapidement et dans tous les services de santé est de nature à reconforter les dirigeants du Collège, surtout à la lumière du jugement de la Cour suprême rendu la semaine dernière qui condamnait le Barreau du Québec à payer 25 000 \$ à une citoyenne pour avoir manqué de diligence dans le traitement de ses plaintes à l'égard d'un avocat, d'avoir fait preuve de négligence grave et d'imprudence.

Presse canadienne

EN BREF

Sept libéraux notoires sont nommés à la SAAQ

Québec — Le gouvernement Charest a nommé hier sept libéraux notoires au comité de la SAAQ qui fixera les tarifs et les primes payées par les automobilistes, ce qui a soulevé l'ire de l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale. Le député péquiste de Drummond, Normand Jutras, voit là une façon par laquelle le gouvernement libéral renie son engagement de mettre en place «un processus public, transparent, impartial et impérial à la politique» pour fixer les tarifs de permis et d'assurance des automobiles. Le député Jutras a identifié sept libéraux parmi les membres du comité récemment nommés. Ce sont Serge Rémillard, ancien directeur général du Parti libéral du Québec; Serge Ménard, président à vie du Parti libéral dans Drummond; Aline Sauvageau, candidate à l'investiture libérale dans le comté d'Abitibi-Est; André Lesage, qui a versé 22 000 \$ au cours des 18 dernières années à la caisse du Parti libéral; André Gauthier, un autre important contributeur à la caisse électorale. En vertu d'un projet de loi actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale, les contributions à l'assurance-automobile, jusqu'à maintenant fixées par le gouvernement, seront désormais déterminées par la SAAQ, «après qu'elle aura obtenu l'avis d'un conseil d'experts constitué à cette fin». Ce sont les membres de ce conseil que le gouvernement Charest a nommés en puisant dans les troupes libérales. — PC

INFILTREZ-VOUS !



Au lieu de faire confiance à des journalistes mal intentionnés, pourquoi ne pas faire l'expérience vous-mêmes ?

Les RAËLIENS vous invitent à les « infiltrer » du 17 au 24 juillet à Valcourt pour les stages qui seront donnés par RAËL lui-même.

Sortez de l'ordinaire, venez vivre des vacances spirituelles inoubliables avec 500 Raëliens et Raëliennes du monde entier qui adorent être « infiltrés » !

Nous vous invitons à nous rencontrer le dimanche 20 juin, à 10h au Gesù, 1200 rue Bleury, Montréal.

www.rael.org/infiltrez-vous - 514.731.3131

• LE MONDE •

EN BREF

Des appuis au gouvernement irakien

Réunis en marge du conseil de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à Istanbul, les pays voisins de l'Irak ont apporté hier leur soutien au nouveau gouvernement transitoire de l'Irak et prôné un rôle central pour l'ONU dans le processus de reconstruction politique du pays. Les ministres des Affaires étrangères de Turquie, de l'Égypte, de la Syrie, de l'Iran, de la Jordanie, du Koweït et de l'Arabie saoudite se sont en outre prononcés pour que les forces étrangères actuellement stationnées en Irak restent soumises au contrôle global de ce gouvernement, conformément au mandat de l'ONU. — Reuters

Attaque à la roquette à Kaboul

Une roquette s'est abattue hier sur une base militaire de Kaboul, à moins d'un kilomètre de l'ambassade des États-Unis et du quartier général de l'OTAN en Afghanistan. Un soldat afghan a été blessé au cours de cette attaque visant le service des relations extérieures du département de la sécurité nationale. Par ailleurs, un responsable de l'administration chargée des réfugiés a été tué dans la province de Kandahar, dans le sud du pays. Ces attaques coïncident avec la présence à Washington du président afghan, Hamid Karzai. — Reuters

Le Kremlin soutient Alkhanov

Le ministre tchétchène de l'Intérieur Alou Alkhanov a annoncé hier qu'il briguerait la présidence de la Tchétchénie, candidature apparemment soutenue par le président russe Vladimir Poutine, qui l'a reçu au Kremlin. Alkhanov, 47 ans, a été officiellement désigné la semaine dernière par les alliés d'Akhmad Kadyrov, le président tchétchène assassiné le 9 mai dernier. L'autre grand candidat à la présidence de la Tchétchénie devrait être l'homme d'affaires tchétchène Malik Saidoullaev, basé à Moscou. — Associated Press

Bogota négocie

Les négociations de paix entre le gouvernement colombien et les milices des Autodéfenses unies de Colombie (AUC, extrême droite) commenceront le 1^{er} juillet, ont annoncé hier des parlementaires. Les ordres qui avaient été donnés de capturer les paramilitaires concentrés dans une zone du nord du pays ont été levés, a-t-on ajouté. L'accord a été conclu pendant une réunion entre le Haut-Commissaire colombien à la paix, Luis Carlos Restrepo, et l'état-major des AUC à Santa Fe de Ralito. Un groupe de parlementaires à l'origine du processus de paix assistait à cette réunion. Après le cessez-le-feu unilatéral décrété par les paramilitaires le 1^{er} décembre 2002, l'engagement d'un dialogue avec le pouvoir avait abouti en juillet dernier à la décision des AUC de démobiliser leurs hommes, près de 20 000, avant la fin 2005. — Agence France-Presse

Financement déficient

Les pays donateurs n'ont versé qu'un quart des 2,95 milliards réclamés cette année par les Nations unies pour faire face à des crises humanitaires qui affectent près de 50 millions de personnes sur toute la surface du globe, ont indiqué hier des responsables de l'ONU. Du budget demandé par l'organisation internationale en novembre dernier n'ont été financés que 697 millions de dollars, soit 24 %. Les deux dernières années, l'ONU avait réuni à la même époque de l'année environ le tiers des sommes qu'elle demandait. «La réponse jusqu'à présent est trop limitée et trop tardive pour des millions de victimes de situations d'urgences oubliées», a déclaré Jan Egeland, coordonnateur de l'aide d'urgence à l'ONU. Cet «appel humanitaire consolidé» est lancé chaque année en novembre par les Nations unies à la demande de l'Assemblée générale de l'ONU. Il vise à alléger les souffrances des populations dues à des situations d'urgences qui sont souvent négligées par les médias internationaux et dont l'Afrique est souvent le théâtre. — Reuters



Kerry attaque Bush sur l'économie

Le candidat démocrate dispose d'une légère avance sur Bush dans les intentions de vote

PETER MACKLER

Washington — Le candidat démocrate à la Maison-Blanche, John Kerry, accentue ses attaques contre George W. Bush sur l'économie, après la publication de sondages montrant que le président républicain sortant reste vulnérable sur ce sujet malgré une série de bonnes nouvelles.

Le camp Bush riposte en dépeignant M. Kerry en Cassandra et en présentant la présidentielle du 2 novembre comme un choix entre «le progrès et la croissance et la politique du pessimisme».

Kerry dispose désormais d'une légère avance sur Bush dans les intentions de vote, avec un écart que les instituts de sondage chiffrent entre deux et sept points, les électeurs exprimant une certaine inquiétude devant les difficultés en Irak.

C'est cependant sur l'économie, perçue par les électeurs comme son point fort, que le candidat démocrate a choisi de concentrer sa campagne pour les deux prochaines semaines.

Lors de déplacements de campagne dans les États industriels de l'Ohio et du New Jersey, il a accusé la Maison-Blanche de faire fi des difficultés des classes moyennes, qui doivent s'en sortir avec des salaires qui stagnent, des prix qui montent et des emprunts bancaires qui enflent.

«Je suis candidat à la présidence parce que je veux une économie qui renforce et élargisse les classes moyennes et non qui les étouffe», a-t-il expliqué.

Le sénateur du Massachusetts a renouvelé ses promesses de créer dix millions d'emplois, de fournir une couverture maladie abordable et de mettre au point des crédits d'impôt pour financer des études supérieures, ainsi qu'une stratégie globale pour faire baisser les prix de l'essence, très élevés actuellement. L'état de l'économie et du chômage reste le principal souci des électeurs (32 %), nettement devant l'Irak (27 %).

Sans surprise, démocrates et républicains dressent des tableaux très contrastés de l'économie: tandis que la Maison-Blanche vante les meilleurs taux de croissance



John Kerry

enregistrés depuis 20 ans, accompagnés de la création d'emplois et d'une hausse des dépenses des ménages, M. Kerry continue à souligner qu'il reste un déficit net d'emplois depuis que M. Bush a pris ses fonctions en janvier 2001, que les prix montent et que l'endettement personnel augmente.

De quoi inciter les politologues à estimer que l'élection se jouera moins sur l'état de l'économie que sur la perception qu'en auront les électeurs.

«Les probabilités de réélection de Bush reposent de façon importante sur la rapidité avec laquelle les électeurs prendront conscience de ce qui semble être une situation réelle de l'économie généralement en amélioration», souligne le rédacteur en chef de Gallup, Frank Newport.

Agence France-Presse

Blanchi des accusations de corruption

Sharon a les mains libres pour le retrait de Gaza

Jérusalem — Ariel Sharon ne sera finalement pas poursuivi par la justice pour faits de corruption, ce qui laisse les mains libres au premier ministre israélien pour mettre en œuvre son projet de retrait unilatéral de la bande de Gaza.

Le conseiller juridique du gouvernement, Menachem Mazuz, a confirmé hier avoir annoncé à l'intéressé que celui-ci ne sera pas inculpé, faute de preuves suffisantes.

Cette affaire de commissions illégales datant de la fin des années 1990 implique le fils du premier ministre, Gilad Sharon, ainsi qu'un promoteur immobilier israélien, David Appel, désireux d'ouvrir une station balnéaire dans une île grecque de la mer Égée.

L'épilogue heureux pour Ariel Sharon devrait lui permettre de surmonter l'opposition à son plan de retrait que manifeste l'aide droite de sa coalition, quitte pour lui, le cas échéant, à forger une alliance avec la gauche pour appliquer le projet.

Ariel Sharon, qui a eu le plus grand mal à faire adopter son plan d'évacuation de Gaza par son gouvernement le 6 juin, au prix de défiances au sein de sa coalition hétéroclite, a toujours nié avoir enfreint la loi dans cette affaire.

Ces défiances ont érodé la majorité de Sharon à la Knesset, et nombre de colons juifs ont juré de résister jusqu'au bout, avec le soutien d'une partie du Likoud d'Ariel Sharon et de ses alliés nationalistes.

Ils entendent ainsi torpiller la tentative prônée par Ariel Sharon dans l'été pour reconquérir une majorité

de gouvernement avec le concours des travaillistes, aujourd'hui dans l'opposition. Le Parti travailliste est favorable au retrait de Gaza, mais il avait exclu d'ouvrir des pourparlers en vue d'une coalition tant que Mazuz ne se serait pas prononcé dans l'affaire de l'île grecque.

Mais certains travaillistes sont hostiles à toute alliance en reprochant sa timidité au plan Sharon.

Chacune des quatre étapes du processus d'évacuation, qui concernera les 7500 colons de Gaza, nécessitera un vote particulier du conseil des ministres. Parallèlement, Sharon entend consolider l'emprise d'Israël sur la rive occidentale du Jourdain, où vivent plus de 230 000 colons depuis la guerre israélo-arabe de 1967.

Les Palestiniens soutiennent globalement le projet de démantèlement des implantations de Gaza, tout en craignant une pérennisation de la colonisation en Cisjordanie.

Hier, on a ainsi appris de source proche des services de sécurité qu'Israël envisageait de transférer des colons de Gaza vers un bloc de colonies en cours d'agrandissement en Cisjordanie, contrairement aux dispositions de la «feuille de route» internationale prévoyant un gel des implantations nouvelles.

Selon le quotidien Maariv, le ministre de la Défense a préparé des plans pour la construction de centaines de nouveaux logements à Gush Etzion, à 20 km au sud de Jérusalem, au bénéfice de colons originaires de Gaza.

Reuters

RÉFÉRENDUM MUNICIPAL DU 20 JUIN 2004

Jour du scrutin



- Elisabeth Billaud
- Stéphane Allard
- Les Soeurs Annonciades
- Les Soeurs Augustines
- Les Soeurs de la Charité
- Les Soeurs de la Croix-Blanche
- Les Soeurs de la Sainte-Croix
- Les Soeurs de la Sainte-Trinité
- Les Soeurs de la Visitation
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent
- Les Soeurs du Saint-Yves
- Les Soeurs du Sacrament
- Les Soeurs du Saint-Esprit
- Les Soeurs du Saint-Rosaire
- Les Soeurs du Saint-Sacrement
- Les Soeurs du Saint-Sauveur
- Les Soeurs du Saint-Sépulchre
- Les Soeurs du Saint-Synode
- Les Soeurs du Saint-Verbe
- Les Soeurs du Saint-Vincent

É D I T O R I A L

La société distincte

Le Bloc québécois est devenu plus qu'un simple empêchement de tourner en rond sur la scène fédérale. Littéralement, ce parti fait obstacle à la marche des libéraux comme des conservateurs vers l'élection d'un gouvernement majoritaire. Pour l'instant, cet obstacle semble inamovible. Stephen Harper et Paul Martin l'acceptent mal.

Ce sentiment de frustration a été clairement exprimé lundi soir lors du débat des chefs par le leader conservateur, qui a lancé à son vis-à-vis bloquiste: «A cause de vous, on ne peut pas remplacer ce gouvernement [libéral]!» Un parti voué à l'opposition n'a à ses yeux tout simplement pas sa raison d'être.

Stephen Harper n'est pas le premier à exprimer son dépit. D'autres politiciens fédéralistes avant lui ont souhaité que le Bloc québécois s'écarte de leur chemin volontairement, puisque son fondateur, Lucien Bouchard, avait promis que cette formation aurait une existence éphémère et qu'elle allait se dissoudre une fois l'indépendance du Québec réalisée. Comme à leurs yeux le dossier de la souveraineté est clos, les bloquistes devraient tirer la conclusion qui s'impose. Ceux-là ne savent franchement pas lire la réalité politique du Canada et du Québec.

La persistance du Bloc québécois s'explique pourtant facilement. Elle illustre le déséquilibre politique qui prévaut au sein de la fédération canadienne et dont le déséquilibre fiscal est une autre manifestation. Ce déséquilibre a été créé par le rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982. Le refus de reconnaître le Québec comme société distincte en 1990, alors que le Canada anglais rejetait l'accord du Lac-Meech, a confirmé cette situation qui depuis n'a fait que se consolider. Le scandale des commandites aura encore renforcé le sentiment de rejet ressenti par les Québécois. Voter Bloc est un geste d'affirmation de la société distincte que le reste du Canada se refuse à reconnaître. Rien de plus, mais rien de moins.

La popularité actuelle du Bloc québécois doit être un enseignement pour les politiciens fédéralistes, qui sont seuls en mesure de changer le cours des choses. Gilles Duceppe avait tout à fait raison lundi soir de dire à Stephen Harper qu'il est l'auteur de sa propre turpitude en adoptant des positions rétrogrades qui ne conviennent pas aux Québécois.

Une élection n'est rien d'autre qu'une compétition sur le plan des idées. Lorsque leur programme est rejeté massivement par les électeurs, les partis doivent savoir analyser froidement les causes de leur échec. Dans le cas présent, si les Québécois votent comme l'annoncent de façon constante tous les sondages depuis le début de la campagne, conservateurs, libéraux et néo-démocrates devront admettre qu'ils n'ont pas su rejoindre les aspirations de l'électorat du Québec.

L'attitude actuelle des Québécois envers les partis fédéralistes n'est pas immuable. Alors qu'il faisait campagne en 1984 comme chef du Parti conservateur, Brian Mulroney avait bien compris que c'était à lui d'aller vers les Québécois. Il leur avait lancé un retentissant «Je vous ai compris» à la De Gaulle. Depuis, aucun leader fédéraliste n'a osé tenir un tel discours. Paul Martin a bien tenté depuis son arrivée à la tête du Parti libéral de faire montre d'une timide ouverture que le scandale des commandites devait vite occulter. Quant à Stephen Harper, sa voix ne porte pas car c'est du bout des lèvres qu'il s'adresse aux Québécois. Ceux-ci trouveraient leur compte dans un gouvernement fédéral résolu à respecter les compétences des provinces, dit-il. Cela demeure vague et surtout incertain. Rien d'étonnant dans les circonstances si les Québécois choisissent de demeurer sur leur quant-à-soi.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Pour qui l'eau?

Que se cache-t-il derrière cette déclaration-surprise du ministre québécois de l'Environnement, Thomas Mulcair, qui songe à autoriser l'exportation d'eau en vrac? Selon le ministre, il serait absurde de s'opposer à l'exportation de grandes quantités d'eau en citernes, alors qu'on l'autorise en contenants de 18 litres. Pourquoi refuser aux habitants des régions le droit d'exploiter la ressource? demande-t-il.

Ce n'est pas la première fois qu'on parle ainsi d'exportation d'eau en grandes quantités. L'idée renaît de ses cendres à toutes les décennies, pour disparaître aussitôt. En 1959, puis en 1984, le projet GRAND Canal proposait de rediriger l'eau de la baie James vers le sud des États-Unis, où les pratiques agricoles épuisent les réserves disponibles. Le projet fut abandonné à cause des coûts astronomiques, y compris ceux de la construction de l'équivalent de la capacité actuelle d'Hydro-Québec en puissance électrique pour pomper l'eau...

Dans les années quatre-vingt-dix, ce fut au tour du Groupe Jean Coutu de s'associer à des gens qui proposaient d'exporter de l'eau des rivières de la Côte-Nord par bateaux-citernes. Le gouvernement de Lucien Bouchard s'était intéressé à ce projet avant de conclure, là aussi, que les coûts d'une telle opération exigeraient de vendre l'eau en vrac trois fois plus cher qu'il n'en coûte aux pays identifiés comme des clients potentiels pour dessaler l'eau de mer.

Il y a quelques années, à la suite de la publication d'avis d'experts traitant du risque de voir les réserves d'eau du pays considérées comme une simple marchandise selon les termes des accords du commerce international, notamment de l'ALENA, Québec et Ottawa interdirent l'exportation d'eau en vrac. Ce qu'on craignait, et qu'on craint toujours, c'est qu'un précédent n'ouvre la porte à la contestation de la part d'entreprises étrangères qui pourraient prétendre que le Canada ne peut pas leur interdire d'exploiter cette ressource puisqu'il l'autorise pour ses propres entreprises.

En ouvrant ce dossier, le ministre de l'Environnement joue avec le feu. C'est irresponsable de sa part de mettre la protection de l'environnement en concurrence avec la création d'emplois dans les régions. L'eau, comme les rivières que M. Mulcair se propose aussi de céder aux habitants des régions pour l'aménagement de petites centrales hydro-électriques, appartient à l'ensemble de la collectivité québécoise. De toute façon, l'exploitation de l'eau en vrac ne créerait pas d'emplois! Quant à l'exportation en citernes, l'opération ne serait rentable qu'à la condition d'offrir de fortes subventions aux producteurs pour le transport et de ne leur imposer aucune redevance sur la ressource. Pourquoi présenter un tel cadeau à des exploitants privés d'une ressource collective vendue aux États-Unis?

En fait, les seuls qui tireraient des profits intéressants de la vente en vrac de l'eau du Québec, ce sont les embouteilleurs installés aux États-Unis. Posons la question à nouveau: qui le ministre de l'Environnement veut-il soutenir en recyclant ainsi une idée usée?

jrsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

À propos des hôpitaux qui tuent

Médecin retraité, je fais partie des victimes des infections nosocomiales, ces infections que l'on contracte à l'hôpital. Cela m'a valu quatre mois d'hospitalisation et cinq mois de soins à domicile, sans parler des séquelles et de l'atteinte à ma qualité de vie et à celle de ma famille. Ce qui est choquant, c'est qu'il ait fallu si longtemps pour en parler.

Et pourtant, le rapport de référence sur la prévention des infections nosocomiales par le Centre of Disease Control d'Atlanta date de 1985. En 2001, une étude de Santé Canada révélait déjà la gravité de ces infections et l'urgence d'une politique de prévention.

Et pourtant, on sait d'après de très nombreuses études qu'entre 5 et 15 % des patients hospitalisés en sont victimes. Aux États-Unis, ce sont deux millions de cas par an et un décès toutes les six minutes; au Québec, on compte chaque année une moyenne de 80 000 cas et de 3000 décès.

Et pourtant, le coût financier de ces infections est lourd, sans parler des coûts humains pour les patients et leur famille: 4,5 milliards de dollars en 1995 aux États-Unis, 50 000 \$CAN de surcoût par patient, en moyenne, en Europe. «La surveillance est coûteuse, la prévention également parfois. Mais la non-qualité et l'infection coûtent bien davantage. Elles coûtent en euros, en travail, en tracas, et, plus encore, elles trompent la confiance que le patient et sa famille placent dans l'équipe de soins» (Association belge pour l'hygiène hospitalière, 2002).

Et pourtant, on sait qu'une prévention stricte, relativement peu coûteuse (lavage des mains, isolation, etc.) et régulièrement contrôlée permet de réduire de 30 % le nombre de cas d'infections nosocomiales. Cela a été fait à l'hôpital Enfant-Jésus de Québec (émission *Enjeux*). Qu'attend-on dans les autres hôpitaux et centres de soins? Pourquoi, dans de petits pays comme les Pays-Bas et le Danemark, cette prévention à tous les niveaux fait en sorte que les infections nosocomiales ne sont plus un problème majeur de santé publique? Et pourquoi pas au Québec? Pourquoi ne pas informer chaque patient et sa famille de ces risques et de la nécessité d'une prévention sans faille? Faut-il attendre que la situation s'aggrave et que le nombre de morts augmente? Il me semble qu'il est urgent de faire pression sur les responsables de la santé à tous les niveaux, y compris le niveau politique.

Nous sommes quelques-uns à vouloir former une association pour aider les victimes des infections nosocomiales. Si vous voulez vous joindre à nous, communiquez avec ma fille, Christine Besson, par courriel (nosoco@truxx.ca).
Jacques Besson

Lettre à Thomas Mulcair, ministre de l'Environnement

Je tiens à vous manifester l'indignation que j'ai ressentie à la suite de la lecture de l'article du *Devoir* (28 mai 2004, page A 5) dans lequel on vous citait ainsi: «On ne déterminera pas, à partir du Plateau Mont-Royal, que quiconque, dans telle ou telle région, ne pourrait jamais exploiter les ressources.» N'avez-vous pas pensé que certaines personnes demeurant sur le Plateau sont natives des diverses régions où on propose l'exploitation hydraulique des rivières encore propres et naturelles? De plus, ces gens voudront peut-être, un jour, retourner là d'où ils viennent.

Dans un autre ordre d'idées, à caractère environnemental cette fois-ci, j'affirme que je suis préoccupé par le trou de la couche d'ozone, malgré que ce dernier ne se situe pas au-dessus de ma tête, à l'endroit où j'habite. La rivière Trois-Pistoles, la rivière Batiscan et les autres ne coulent pas à mes pieds, mais en tant que Québécois, M. le ministre, je me sens concernée par tous les projets de microcentrales qui ont été proposés. Les référendums locaux qui

ont lieu constituent aussi une atteinte à mes droits car je ne peux pas voter.

Les cours d'eau sont un bien public. Je crois donc qu'on néglige mes droits de citoyenne lorsque vous faites une telle déclaration.

Je vous demande donc de mettre en œuvre le mandat qu'on vous a donné à la suite des élections, c'est-à-dire protéger l'environnement. Il faudrait déclarer les rivières patrimoine national afin d'éviter le retour récurrent des projets privés d'exploitation hydraulique de la richesse exceptionnelle que sont les cours d'eau. Le gouvernement protège certains immeubles anciens; il pourrait bien le faire pour les rivières aussi.

Finalement, est-ce sous la pression de certains États américains qui ont déposé des recommandations d'achat d'hydroélectricité provenant de barrages de moins de 30 MW que vous avez décidé d'autoriser la relance de tous ces projets de microcentrales sur le territoire du Québec?

Je refuse qu'on saccage davantage l'environnement de notre province au profit d'une minorité de promoteurs privés ou pour le bien d'étrangers.
Edith Béland
Laval, le 10 juin 2004

Radio-Canada... radio d'État?

Depuis l'annonce de la décision de la télé de Radio-Canada de retirer en partie de ses ondes *La Soirée du hockey* dans la langue de Molière, une certaine nostalgie m'habite.

Encore faut-il se souvenir que la culture québécoise a été nourrie par ses héros sur deux lames accompagnés par la passion des Lecavallier, Duval et Quenneville. Pensons aussi aux Richard, Béliveau, Lafleur et Roy qui ont su transmettre à plusieurs générations le désir de vaincre, nous peuple québécois trop souvent paralysé par la domination anglaise. Malheureusement, l'histoire semble vouloir encore se perpétuer dans le temps. Un silence inquiétant s'installe, autant dans la classe politique que dans les médias, comme si tout était joué d'avance. Ne minimisons surtout pas la force tranquille du symbole, en l'occurrence celui du CH, qui nous permet et nous a permis de croire en nous et qui devient rassembleur à ses heures. Après tout, les grandes nations n'ont-elles pas toutes leurs héros, tant sportifs que culturels?

Faut-il comprendre que *La Soirée du hockey* devient menaçante pour une nation en devenir dans un contexte électoral bien particulier? J'ose espérer que non car les futures générations sont en train de perdre une tradition qui était bien ancrée dans les mœurs.
François Bellefeuille
Lachine

Religion à l'école: des choix illogiques

Pendant des siècles, nos ancêtres ont vécu immergés dans la religion catholique, cette foi étant à la base de nombreuses dimensions de notre histoire collective, à l'origine d'événements tragiques ou marquants. Aujourd'hui, une très grande majorité d'humains vivent en fonction de principes fortement imprégnés par leur religion respective.

À la lecture du texte de Marie-André Chouinard publié le 2 juin, je crois que, effectivement, l'obligation pour les parents de choisir entre les enseignements religieux catholique et protestant ou la morale est un résidu embarrassant de la confessionnalité de notre système scolaire. Je constate également que cette obligation crée un casse-tête logistique pour les écoles. Plus encore, en milieu périurbain ou rural, ce «choix multiple» cause une difficulté supplémentaire. Les enfants orientés dans l'enseignement de la «morale» (quel terme inapproprié!) sont si peu nombreux, parfois seuls de leur groupe, qu'ils sont perçus au mieux comme des chanceux, au pire comme des «hors normes» ayant à sortir de leur classe pour rejoindre un groupe multi-niveaux. Le

point ici n'est pas de douter de la valeur de ce dernier choix en fonction de «conséquences» futiles. Il s'agit plutôt de déplorer le fait d'avoir à faire ce choix ou l'absence d'intégration de ces dimensions qui pourraient être enseignées à nos enfants.

Les enfants s'intéressent beaucoup plus qu'on pourrait le croire aux questions de spiritualité, de croyances, de religions. Les nôtres et celles des autres. Celles dont ils entendent parler via les manchettes de l'actualité, des discussions entre adultes. Les enfants s'intéressent à ces questions parce qu'elles ont trait aux mystères, qu'elles sont souvent racontées sous la forme d'histoires, qu'elles sont liées à «l'âme».

Tous les enfants devraient pouvoir apprendre à l'école les éléments déterminants des traditions des différentes religions. Parce que, malgré nos croyances respectives, il n'existe pas qu'une seule religion.

Parce que connaître permet de mieux comprendre et comprendre nous entraîne vers le respect.

Louise Fecteau
Saint-Jean-sur-Richelieu
Mère d'enfants en 1^e et 2^e cycles primaires

«Nous» contre «eux»

En réaction à la lettre de Marc Tremblay, parue dans *Le Devoir* du mercredi 9 juin 2004 et intitulée «Les élections fédérales: le persistant mirage bloquiste», j'aimerais émettre quelques commentaires.

Lorsque M. Tremblay affirme que la présence du Bloc sur la scène fédérale ramène les Québécois à une politique du «nous» contre «eux», je l'inviterais à relire l'histoire du Québec et du Canada depuis l'acte d'Union et les débuts de la Confédération. Il se rendrait compte que nous avons toujours dû faire face à une politique du «nous» contre «nous», avec l'objectif de faire disparaître le fait français au Canada en l'assimilant au fait anglais.

Et ne venez pas me faire rire avec la grande manifestation d'amour du Canada anglais à l'égard du Québec à la veille du référendum de 1995, dont on aime bien rappeler la défaite mais en oubliant de mentionner que 50 % de Québécois ont voté pour la souveraineté malgré l'investissement financier honteux et immoral, pour ne pas dire illégal, du gouvernement fédéral pour contrer un mouvement légitime et un processus démocratique.

Il ne faudrait pas non plus oublier l'histoire plus récente alors que l'objectif avoué et reconnu officiellement par Pierre Elliott Trudeau avec l'imposition de la Loi sur les mesures de guerre en octobre 1970 était d'écraser le mouvement souverainiste, pourtant légitime, au Québec.

Et lorsque M. Tremblay affirme que la présence du Bloc à Ottawa empêche de «débatte des questions liées au rôle du gouvernement dans l'économie et dans le développement industriel et social» et que «l'influence du Bloc est marginale et équivalente à celle d'un groupe de pression», il ne faudrait pas oublier, par exemple, le rôle primordial du Bloc dans la «découverte» du scandale des commandites.

Son influence n'est donc pas si marginale et permet ainsi de vraiment «débatte des questions liées au rôle du gouvernement dans l'économie et dans le développement industriel et social». Contrairement à ce qu'affirme M. Tremblay, le Bloc est peut-être un peu à l'origine du désarroi actuel du Parti libéral.

Finalement, M. Tremblay, dans toute sa naïveté, prétend que c'est le Bloc qui est à l'origine de l'aliénation du Québec et du fait que les politiques fédérales sont insensibles aux réalités québécoises. C'est exactement l'inverse: ce sont les politiques fédérales de tout temps aliénantes et insensibles aux réalités québécoises qui ont créé le Bloc, le Parti québécois et tout le mouvement souverainiste au Québec. Et de ce fait, les Québécois souverainistes ont le droit fondamental d'avoir un choix qui corresponde à leurs convictions pour être en mesure d'exercer démocratiquement leur droit de vote aux élections fédérales tant que le Québec fera partie de cette fédération.

Michel Gagnon
Psychologue

IDÉES

Arguments antifusion: gare au simplisme

Montréal a besoin d'un leadership économique fort

FRÉDÉRIC LAURIN

Docteur en économie à l'Université catholique de Louvain (Belgique), spécialisation en développement économique local, et Montréalais convaincu!

Dans l'édition du 13 mai 2004 du *Devoir*, des chercheurs (MM. Bergevin, Boucher, Desbiens, Dugas et Migué) ont publié une analyse économique opposée aux fusions municipales. Or les auteurs évoquent des arguments économiques qui ne correspondent pas toujours au caractère complexe de la réalité montréalaise. Au contraire de ce qu'ils affirment, il existe bel et bien des justifications économiques en faveur de l'union des forces municipales à Montréal.

Pour que la science économique puisse être utile, il faut prendre soin d'aller au-delà des conditions simplificatrices des modèles économiques de base. Les auteurs fondent leur analyse principalement sur le modèle de Tiebout, qui montre que la concurrence entre un grand nombre de petites municipalités permettrait une allocation optimale des biens et services locaux.

Les contribuables décideraient de s'établir dans la ville qui offre le niveau de services municipaux (et donc de taxation) allant de pair avec leurs préférences et leurs besoins. Ainsi, la concurrence municipale dans une région pousserait les villes à l'efficacité en offrant un niveau de taxation le plus bas possible compte tenu du niveau de services souhaité par les contribuables.

Or ce modèle, développé en 1956, ne peut fonctionner que sur la base de quatre conditions cruciales, si contraignantes qu'elles peuvent difficilement s'appliquer à la situation montréalaise:

- absence d'«externalités» entre les villes;
- mobilité parfaite des contribuables: les citoyens doivent pouvoir migrer d'une ville à l'autre facilement, et uniquement en fonction de leurs préférences en services municipaux;
- transparence: afin de faire leur choix, les citoyens sont parfaitement informés du niveau de taxation et de services de toutes les municipalités de l'agglomération;
- absence d'économies d'échelle.

Sur ce point, accords aux auteurs que les fusions ne créent pas d'économies d'échelle. De toute façon, contrairement à la croyance populaire, le principal argument en faveur des fusions n'est pas celui des économies d'échelle, comme l'atteste d'ailleurs le livre blanc sur les réorganisations municipales.

Qu'en est-il des autres conditions? Ironiquement, nous pouvons nous en servir pour démontrer l'utilité des regroupements municipaux!

Externalités

Une externalité en économie, c'est lorsqu'une personne, par son activité, influence le bien-être d'une autre personne sans que cette dernière reçoive ou paie une compensation en ce sens. C'est un type de «dysfonctionnement du marché», de ceux qui font en sorte que les modèles économiques élémentaires ne fonctionnent pas toujours... Le phénomène existe bel et bien entre les villes de l'île de Montréal et est fondamental pour comprendre la problématique des fusions.

L'exemple le plus simple est celui du mont Royal. Qui ne s'est pas déjà baladé un dimanche sur la montagne? Tous les citoyens de l'île en bénéficient, mais seuls les Montréalais en paient les frais (aménagement, propreté, etc.). On peut dire la même chose du Vieux-Port ou du Jardin botanique.

Mais l'externalité la plus cruciale pour les résidents de l'île, c'est au chapitre du développement économique. Lorsqu'une ville entreprend des politiques économiques, les répercussions se font sentir sur toute la région métropolitaine. Par exemple, si elle réussit à attirer sur son territoire une grande entreprise étrangère, les emplois créés ne proviendront pas seulement des habitants de cette ville. [...] En présence d'externa-



Lorsqu'une ville entreprend des politiques économiques, les répercussions se font sentir sur toute la région métropolitaine.

lités, les fusions permettent d'atteindre le niveau social optimal, que ce soit en matière de développement économique, d'attraits des entreprises ou d'infrastructures communes. Des villes comme Pointe-Claire ou Saint-Laurent se plaisent à faire valoir que les entreprises étrangères s'établissent chez elles grâce à leur «gestion». Il n'y a rien de plus faux. Premièrement, l'action de telle ou telle petite municipalité n'a presque aucun poids dans le processus de décision de la localisation. Le choix se fait entre continents, puis entre zones géographiques.

Ensuite, les entreprises qui s'établissent à Montréal le font principalement en raison de l'accès facile au marché nord-américain (ALENA et proximité de la frontière américaine), de la main-d'œuvre spécialisée, compétente et bilingue, de la présence de quatre grandes universités, de l'excellence des centres de

recherche, de la qualité de vie dans la région (terrasses ensoleillées de la rue Saint-Denis, Festival de jazz, proximité des Laurentides, etc.). Bref, ce sont des atouts pour lesquels Pointe-Claire, Saint-Laurent et les autres villes de banlieue ne sont en aucun cas responsables. Ce sont des «biens collectifs», des externalités positives qui profitent à l'ensemble de l'île.

Les auteurs mentionnent l'exemple de Boston ou de la Silicon Valley pour montrer que la concurrence entre les villes n'est pas contradictoire avec le développement économique. Ces exemples n'ont rien à voir avec la question.

Si Boston et la Silicon Valley ont connu tant de succès, c'est surtout grâce à la présence d'universités de très grande réputation (Harvard, MIT, UCLA, etc.) ou grâce au leadership d'entreprises de pointe, et ce, que leurs municipalités aient été

fusionnées ou pas. C'est précisément parce que Montréal doit concurrencer des régions dotées de tels avantages «externes» qu'elle doit unir ses forces pour se tirer d'affaire.

Mobilité et transparence

Quel citoyen peut vraiment et précisément expliquer les différences entre les services à Beaconsfield, à Verdun ou à Montréal-Ouest, ce qui pourrait l'amener à changer de ville? Encore une fois, le modèle de Tiebout est irréaliste. Les gens déménagent (ou pas) pour diverses raisons, différentes de l'obscur «niveau de services» des villes: parce qu'ils ont trouvé un logement à leur goût et à leur prix, à cause de la proximité du lieu de travail ou de l'école, pour les amis ou la famille, pour des questions d'ordre linguistique et culturel, etc.

Peut-être aussi qu'ils veulent aller à Lachine pour bénéficier du rivage du fleuve ou à Outremont pour être près de l'Université de Montréal? Dans tous les cas, l'action de la ville n'a aucun effet sur ces caractéristiques, et ce n'est pas la concurrence qui va accroître le bien-être des citoyens.

Mais surtout, la véritable mobilité — les chiffres de migration depuis 20 ans le confirment — se joue entre Montréal, Laval, la Rive-Sud et la couronne nord, et non pas entre les municipalités de l'île. À cause de cette concurrence, Montréal fusionnée est loin de représenter un «monopole», comme le suggèrent les auteurs.

Bien évidemment, les gens déménagent aussi pour payer moins de taxes municipales. Pourquoi les taxes sont-elles plus basses à Westmount? D'après le modèle de Tiebout, est-ce parce que les citoyens, démocratiquement et collectivement, ont émis le souhait d'un niveau de services moins élevé qu'à Montréal? Bien sûr que non! Si les taxes sont moins lourdes à Westmount, c'est tout simplement parce qu'il y a une très grande concentration de maisons de grande valeur rapportant de forts revenus fiscaux, pour des services qui coûtent plus ou moins le même prix par habitant qu'ailleurs. Donc, ils peuvent se permettre de diminuer les impôts.

Ce phénomène n'a rien à voir avec Tiebout: Westmount n'est pas un groupement de citoyens partageant les mêmes préférences politiques en matière de services municipaux mais une enclave fiscale en plein cœur du territoire montréalais.

Le défi des villes

Les villes et les structures locales sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important en matière économique et sociale. [...] Ce qui est efficace aujourd'hui, ce ne sont plus les grandes politiques nationales mais les actions locales adaptées et ciblées. Ce n'est pas un hasard si Paul Martin affiche autant d'intérêt envers les villes. La décentralisation en faveur des structures locales est une tendance lourde dans tous les pays occidentaux.

Plus particulièrement, la croissance et l'emploi dépendent de la structure industrielle locale. Dans la région métropolitaine, le réseau reliant entreprises, fournisseurs, centres de recherche, universités et travailleurs — à la base de cette structure industrielle — se déploie de Saint-Jérôme à Saint-Bruno, avec l'île de Montréal comme noyau central.

Le développement économique doit donc être pensé et appliqué à cette échelle. Les fusions municipales sont une première étape pour assurer la cohérence de cette politique.

En effet, il faut bien le dire, Saint-Laurent ou Pointe-Claire toute seule, ça ne constitue pas une structure industrielle.

C'est justement pour relever ce défi que les fusions sont nécessaires. Les structures locales doivent compter sur un système de décision cohérent, efficace et visionnaire, c'est-à-dire tout le contraire de la défunte CUM, très inefficace en matière de processus de décision, morcelée en une pléthore de municipalités et la plupart du temps imprégnée d'un esprit de clocher improductif. [...]

Le Québec, un enjeu majeur aux élections fédérales

ANDRÉ CAMPEAU

Chercheur et professeur associé au département d'anthropologie de l'Université Laval

LOUISE SARDA

Professeure de science politique au cégep de Saint-Hyacinthe

Comment le Québec, en tant que société et nation politique, est-il construit par les partis politiques canadiens dans le cadre des élections fédérales 2004? Pour répondre à cette question, nous avons comparé les quatre principaux partis (PC, PLC, BQ et NPD) à l'aide de leurs plates-formes électorales et des textes disponibles sur Internet. Trois sujets majeurs éclairent leurs positions.

Le premier porte sur le statut du Québec et sa place dans le monde. Le PC valorise le statu quo constitutionnel et n'envisage que des modifications mineures au régime politique canadien. Ce parti veut faire un «grand Canada» souverain et uni où les provinces administrent les programmes sociaux.

En ce qui concerne le PLC, sa visée consiste à développer une «volonté nationale» canadienne à l'aide d'une plus grande centralisation du pouvoir et l'instauration d'un nouveau relais au gouvernement canadien: les municipalités. Pour le BQ, la souveraineté du Québec demeure l'objectif principal. Elle implique à ses yeux une «pleine personnalité juridique internationale». Pour sa part, le NPD entend mettre en œuvre un fédéralisme «souple et sincère». Sa stratégie, très ambiguë, ne prône pas la décentralisation du pouvoir. Comme le PLC, elle valorise l'apport des municipalités.

Somme toute, seul le BQ promet, pour le Québec, un statut de nation politique et une place dans le monde.

Le deuxième sujet a trait à la société québécoise, à sa citoyenneté et à ses institutions politiques. Pour le PC, les institutions de la monarchie constitutionnelle favorisent une citoyenneté canadienne tout à fait satisfaisante. Pour ce parti, le Québec n'est qu'une province comme les autres.

Au PLC, le Québec peut promouvoir ses «aspirations légitimes», qui ne sont que provinciales, au sein du Canada. Toutefois, il ne doit pas s'opposer aux politiques canadiennes. Bizarrement, ce parti envisage de développer une citoyenneté canadienne en banalisant les structures provinciales. D'abord en améliorant les «mécanismes démocratiques» pour «permettre aux leaders de faire un meilleur travail de direction». Ensuite en resserrant les liens entre les députés fédéraux et les «citoyens» pour que ces derniers ne considèrent plus les gouvernements provinciaux comme les «seuls véhicules pour exprimer et répondre» à leurs préoccupations.

La position du BQ est aux antipodes de celles du PC et du PLC. Le BQ affirme une différence québécoise dont les assises sont la langue et la culture et dénonce les intrusions canadiennes qui bafouent l'Assemblée nationale dans les champs de compétence provinciale. Quant au NPD, il reconnaît au Québec un statut de «nation» à l'intérieur du Canada, soit l'équivalent d'une société distincte détenant certains droits de retrait avec compensation. Cela étant, pour ce parti, le Québec et le Canada doivent travailler ensemble pour «établir des objectifs communs et atteindre des résultats équitables».

En somme, pour le PC et le PLC, la «société québécoise» n'a pas de statut politique. Aussi la citoyenneté dans

ce pays ne peut-elle être que canadienne. Quant au NPD, comme il n'entend pas modifier la Constitution, on est en droit de se demander comment il permettra au Québec de se développer politiquement. Sur ce point, ce parti est plus muet qu'un carpe.

Le BQ, sous l'angle de la citoyenneté, ne critique pas les institutions politiques auxquelles il participe. C'est peut-être pour cette raison qu'il s'oblige à promouvoir des éléments culturels pour faire valoir une différence. S'il peut s'agir d'une ligne de défense, celle-ci a un défaut, soit de mettre en relief des traits culturels plutôt que des ancrages sociaux dans la définition de la citoyenneté au Québec.

Développement

Le troisième point renvoie aux assises propres au Québec en matière de développement énergétique et industriel. Sur ce point, seul le BQ fait écho aux moyens qu'entend privilégier le Québec: ressources énergétiques «propres», industries minière et agricole, deuxième et troisième transformations, axe de transport nord-sud plutôt qu'est-ouest, système d'éducation en vue de relever le défi du développement durable, etc.

Chez les trois autres partis, le développement du Québec ne peut être qu'un sous-produit de celui du Canada. Au PC, tout semble passer par une baisse d'impôt, un investissement visant à renforcer l'armée comme la police et un abandon de tout registre d'armes. En quelque sorte, un calque à sauver cow-boy d'un certain modèle prisé au sud du Canada.

Pour le PLC, le Canada est vu comme une entreprise dont la visée est la concurrence et la réussite économique dans le monde, ce qui serait façon d'une meilleure redistribution de la richesse à la façon canadienne. Au NPD, on est plus réservé. Le néolibéralisme, à savoir conservatrice ou mondialiste, n'est pas sa planche de salut. Il annonce une orientation alternative, celle que préconisent les verts, pour assurer le déploie-

ment de politiques sociales auxquelles les riches seront incités à contribuer.

Ces trois sujets éclairent l'enjeu de ces élections pour le Québec. Elles éclairent la prise du pouvoir par le PLC, le PC ou le NPD, voire un pouvoir partagé entre ces trois formations canadiennes, le Québec demeurera coincé et ses aspirations, flouées. Avec le PLC, il sera sommé de se conformer à la vision unitaire canadienne et, le temps aidant, à se dissoudre dans le tout canadien avec, pour avenir, l'obligation d'inventer des trucs, de type garderies ou autres, pour que le Canada devienne encore plus canadien.

Si le PC prend le pouvoir, il y a fort à parier que le Québec sera blâmé s'il ne souscrit pas au développement militaire et policier. Chose certaine, il devra payer sa part même s'il refuse la vision cow-boy de ce parti. Si le NPD a la balance du pouvoir, cela ne changera pas grand-chose. Avec ce parti, le Québec sera toujours enclavé dans l'espace public canadien et ne pourra aspirer à plus que ce qu'il est à l'heure actuelle.

Certes, en regard des intérêts du Québec, seul le BQ a construit une plateforme qui les met en relief. Sa vision du Québec, qui est la souveraineté, manque toutefois de profondeur, notamment sous l'angle de la citoyenneté et celui, tout aussi important, de l'affirmation d'un régime politique, différent du régime canadien, qui serait aussi propre au Québec. Il y a probablement l'effet d'un blocage structurel qui en empêche la conception et l'actualisation. Aussi ce parti nous est-il apparu en défensive sur ce plan, et ce, bien qu'il soit le seul parti qui porte la société et la nation politique québécoises dans une arène qui s'emploie à construire tout autre chose.

Cette chose autre, qui est la poursuite du *canadian nation building*, conduit à construire le Québec de l'extérieur comme une région, une province comme les autres, un pouvoir subalterne, une société distincte, etc., qui doit demeurer dans l'ensemble canadien.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édité, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Roux (Sous-secrétaire); Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gervais, Christiane Legault, Antoinette Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: LINDA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernitski, Michel Bernatchez, Philippe Soucy, Genevieve Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec

ACTUALITÉS

SYNDICATS

SUITE DE LA PAGE 1

À la surprise générale, le ministre a tenu à dévoiler aux médias le cadre budgétaire de la politique de rémunération avant même de déposer des offres formelles aux syndicats à la table de négociation. Il s'agit d'une première, fortement contestée par les centrales syndicales, tant sur le fond que sur la forme.

«Tous les intervenants connaissent maintenant les limites dans lesquelles le gouvernement entend exercer ses responsabilités budgétaires, a expliqué Monique Jérôme-Forget. Ce que je propose, c'est un cadre budgétaire à l'intérieur duquel le gouvernement est capable de vivre, capable de répondre à ses obligations d'employeur.»

Québec a basé son redressement salarial sur la hausse prévue des prix à la consommation. Selon la Conférence Board, la croissance des prix s'élèvera à 2 % par année d'ici 2008. «L'évolution des rémunérations ne peut être complètement décrochée de cette réalité», a dit Monique Jérôme-Forget, précisant que 3,25 milliards de dollars sur six ans représente «quand même une somme énorme».

Le cadre budgétaire a été élaboré également à partir de «l'appréciation de constats» sur l'état de la rémunération des employés et celle de l'économie et des finances publiques. La présidente du Conseil du trésor a insisté sur la précarité de la situation budgétaire québécoise. Aussi a-t-elle mentionné que les dépenses de programmes du Québec sont plus élevées que celles de la moyenne des autres provinces, que la dette totale atteint 114,8 milliards de dollars et que le service de la dette coûte à lui seul plus de sept milliards de dollars par année.

«La situation est telle que nous estimons que la proposition que nous faisons est tout à fait raisonnable», a lancé Monique Jérôme-Forget. La rémunération atteint 26,5 milliards de dollars en 2004-05 et représente 56,3 % des dépenses de programmes inscrits au budget.

L'équité salariale devra être réglée à partir de ces 3,25 milliards de dollars; le reste sera destiné aux augmentations salariales, mais aussi aux échelles (70 millions de dollars par année). Ce faisant, Mme Jérôme-Forget contrevient à l'avis émis par la présidente de la Commission de l'équité salariale, Rosette Côté, en février dernier. Selon elle, l'équité salariale ne doit pas faire partie des négociations sur le renouvellement des conventions collectives. «Depuis 1990, le gouvernement a versé plus de sept milliards de dollars de correctifs au niveau de l'équité salariale», a précisé Mme Jérôme-Forget.

La ministre a demandé à ses représentants de rencontrer les syndicats dès aujourd'hui pour poursuivre les démarches entreprises pour régler l'équité salariale. Les négociateurs gouvernementaux et les centrales syndicales se réuniront également vendredi. Les offres patronales officielles concernant la rémunération seront alors présentées.

Monique Jérôme-Forget se défend bien de vouloir couper court aux négociations en limitant dès le départ le montant que son gouvernement est prêt à investir. «Il y a plusieurs choses qu'on peut négocier», a-t-elle lancé, comme la distribution des hausses salariales en fonction des années mais aussi en fonction des groupes d'employés. Ainsi, des employés pourraient recevoir davantage que d'autres, s'il faut en croire les commentaires de la ministre.

Quant à la possibilité qu'il y ait un gel salarial au cours d'une ou de plusieurs années, Monique Jérôme-Forget s'est faite averse de commentaires. «Ce sont les négociateurs qui vont décider la distribution des sommes», s'est-elle contentée de dire.

La présidente du Conseil du trésor ne craint pas un affrontement avec les syndicats. «Je me sens tout à fait confortable avec les balises que nous faisons», a-t-elle indiqué.

Les syndicats sont toutefois en furie. Le premier vice-président de la CSN, Louis Roy, estime que le geste de Monique Jérôme-Forget représente un «demi de négociation». «On n'essaie pas d'enfermer l'autre partie dans un cadre dès le départ. Elle essaie d'emprisonner la négociation», a-t-il dit. M. Roy considère que le cadre budgétaire du gouvernement «est de la folie pure» tellement il n'a aucune commune mesure avec les demandes syndicales.

La première vice-présidente de la CSQ, Louise Chabot, estime pour sa part que «l'équité salariale n'est pas négociable» et que ce dossier ne doit pas être lié à la négociation sur les hausses de salaires puisqu'il s'agit de réparer une injustice à l'égard des femmes. «Le gouvernement ne nous a même pas consultés sur ce cadre-là. C'est un geste de provocation», a-t-elle affirmé.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, les employés des secteurs public et parapublic ont une rémunération globale (salaire et avantages sociaux combinés) inférieure de 7,8 % par rapport à l'ensemble des travailleurs québécois.

Le critique péquiste Sylvain Simard a qualifié d'«arrogante» la démarche gouvernementale. «Ce que la présidente du Conseil du trésor dit aux syndicats, c'est: ou vous sacrifiez les femmes, ou vous diminuez les augmentations de salaires qui sont déjà extrêmement limitées par le projet gouvernemental, a-t-il affirmé lors d'un point de presse. On finance l'équité à même les augmentations salariales», a-t-il déploré.

Le Devoir

Rectificatif

C'est le Forum sur l'intégration nord-américaine (FINA) qui avait invité lundi matin le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, à présenter son bilan de l'ALENA. Nous avons par erreur attribué cette initiative à l'UNISFERA. Le FINA a été créé afin de faire connaître les enjeux soulevés par l'intégration nord-américaine.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333 Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

importantes que le droit des femmes et des gais?», a demandé Jack Layton. Stephen Harper a rappelé qu'il n'avait pas l'intention de changer la loi en matière d'avortement. M. Harper a lancé sa première attaque sentie contre M. Martin quand il a dit: «Si vous connaissez si bien les chiffres, comme vous le répétez sans cesse, comment se fait-il que vous n'avez rien vu du dépassement de coûts dans le registre des armes à feu, qui nous a coûté plus d'un milliard de dollars?» Paul Martin a tenté d'esquiver et de contre-attaquer, plaçant que le programme conservateur était irréaliste sur le plan financier.

Le chef conservateur, à l'image de Gilles Duceppe au début du débat, a accusé Paul Martin de cacher des choses à la population sur le scandale des commandites. «Vous aviez promis qu'il n'y aurait pas d'élections avant de savoir ce qui s'est passé. Or nous sommes en campagne et nous ne savons toujours pas.» Le chef libéral a rétorqué que la commission d'enquête avait été créée justement pour faire toute la lumière et que le public saurait.

Duceppe, qui se tirait bien d'affaire malgré le faible degré d'importance de ce débat pour lui, était le premier à prendre la parole au début de la soirée, comme pour le débat en français de la veille. Sans détour, il a insisté sur le fait que le Bloc «ne ferait aucune coalition permanente avec le Parti conservateur ou le Parti libéral».

Paul Martin a repris le message du débat en français, enjoignant aux Canadiens de choisir entre deux systèmes de valeurs différents, le sien ou celui de la droite des conservateurs. Il a insisté sur la santé, affirmant «que c'est la grande priorité» du PLC. «Je vous demande votre soutien pour éliminer les listes d'attente», a-t-il dit en regardant droit dans la caméra.

Le chef conservateur a rappelé la corruption et le gaspillage du gouvernement libéral, soulignant que le pays «mérite mieux». Stephen Harper a demandé de changer ce gouvernement et de ne pas céder devant la campagne de peur libérale. Jack Layton a clos les discours d'ouverture en plaçant pour «des idées positives et un changement positif». Les gens

veulent du changement mais sont coincés entre un Parti libéral qui brise ses promesses et un Parti conservateur qui fait peur avec son programme, a-t-il plaidé. «Nous offrons une autre voie», a-t-il dit.

Débat plus relevé et plus dynamique que celui en français, surtout grâce à l'aisance des belligérants dans la langue anglaise, les attaques et contre-attaques ont très souvent été les mêmes que la veille: commandites, santé, droits des femmes et des gais, éthique, investissement militaire, etc.

Si le débat de lundi en français n'a pas permis à Paul Martin ni à Stephen Harper de se démarquer vraiment, bousculés qu'ils étaient par un Gilles Duceppe en pleine forme, le combat d'hier devait absolument se dérouler à l'avantage du chef libéral. Devancé par le Parti conservateur dans les sondages, le PLC avait besoin d'un coup de fouet et d'un leader efficace et acharné qui galvanise ses troupes pour le sprint final.

En entrant dans l'arène hier, Paul Martin et son parti savaient qu'un K.O. par Stephen Harper pourrait réduire à néant leurs chances de former le prochain gouvernement, même minoritaire. Paul Martin se devait de ramener au bercail les électeurs frustrés de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, les deux provinces qui décideront de la couleur du prochain gouvernement. Bien que pancanadien, le débat en anglais ciblait donc avant tout les électeurs de ces deux provinces.

Avec le débat en français dominé par Gilles Duceppe, les libéraux ne peuvent plus compter sur une remontée au Québec pour compenser les pertes prévisibles ailleurs au pays. Au point où le chef libéral a préféré attaquer M. Harper plutôt que M. Duceppe lundi soir, démontrant que l'offensive libérale se dirige désormais vers le parti le plus populaire dans le reste du Canada. Avec un Parti conservateur qui ne décolle toujours pas au Québec, il ne fait plus de doute que, pour les deux grands partis nationaux, l'entreprise de séduction se concentre en Ontario et en Colombie-Britannique pour les deux prochaines semaines.

Les derniers sondages plaçaient les conservateurs en tête dans ces deux provinces, laissant présager un gouvernement canadien dirigé par le PC, possiblement minoritaire. En Ontario, la remontée conservatrice ne se dément pas, gr-

geant des points chaque semaine aux libéraux. Le coup de sonde Ekos de vendredi dernier donnait 38 % des intentions de vote au PC et 34 % au PLC en Ontario, là où 106 sièges (un tiers du pays) sont en jeu. De son côté, le NPD s'approche d'une percée significative avec 21 % des voix, malmenant les libéraux sur leur gauche. Le NPD a lui aussi tout à gagner du débat de ce soir.

Le chef libéral voulait mettre en évidence ce qui distingue, selon lui, son parti de celui de M. Harper. Il a donc tenté, comme il l'a fait avec un succès très mitigé lundi soir, de dépeindre Stephen Harper comme un homme d'extrême droite, prêt à sacrifier le droit des femmes en matière d'avortement et à déchirer le protocole de Kyoto. Selon Paul Martin, Stephen Harper mettra en péril l'équilibre budgétaire du Canada chèrement acquis avec des promesses de baisses d'impôt importantes et des dépenses militaires et en santé irréalistes. Pour appuyer ses dires, il a misé sur son passé de ministre des Finances compétent, qui a permis au Canada d'afficher le meilleur bilan économique du G7.

En tant que meneur, Stephen Harper pouvait s'attendre à être la cible de tous ses adversaires. Il l'a été en grande partie. Son défi consistait à maintenir et même à imposer l'image modérée et rassurante qu'il a tenté de projeter depuis le début de la campagne. Comme aspirant premier ministre, il devait démontrer qu'il a la tête de l'emplacement.

La mission de Jack Layton, elle, consistait à ne pas se faire reléguer au second plan par ce que tout le monde décrit comme une lutte à deux.

MM. Harper et Layton, beaucoup plus à l'aise dans leur langue maternelle, cherchaient à déstabiliser le chef libéral et à continuer ainsi leur remontée respective en Ontario et en Colombie-Britannique. M. Harper, calme et posé, a répété qu'il n'était pas obligatoirement libéral pour être Canadien. Le NPD et le PC ont misé sur le désir de changement des électeurs, qui semblent trouver les libéraux passablement usés par 11 ans de pouvoir.

Les questions d'éthique et d'intégrité, maillon faible des libéraux, ont, comme la veille, pris le devant de la scène à plus d'une occasion. Paul Martin devait se défendre contre les attaques soutenues des trois autres chefs, qui lui reprochent un gaspillage de fonds publics et une arro-

gance inacceptable.

Pour Gilles Duceppe, ce deuxième débat ne représentait aucun danger. N'ayant rien à perdre, il pouvait faire flèche de tout bois et même marquer des points comme il l'avait fait lors du débat anglais de 2000 ou comme Lucien Bouchard l'avait fait en 1993.

M. Martin avait pris de l'assurance hier, comparativement au débat de lundi au cours duquel M. Duceppe l'a souvent malmené en l'interrogeant sur le dossier des commandites et l'assurance-emploi. Aucun leader n'est toutefois sorti du premier débat sans quelques égratignures et on pouvait s'attendre à la même chose hier, y compris pour M. Duceppe.

Si M. Harper a dû défendre son plan financier et ses politiques sociales lundi soir, M. Duceppe, lui, a dû répondre au chef conservateur qui soulignait son incapacité de former un gouvernement et «isolement» dans lequel il maintiendrait les Québécois. «A cause de vous, on ne peut pas remplacer ce gouvernement», a soutenu M. Harper.

La réplique de M. Duceppe n'a pas tardé. «Je ne suis pas responsable de votre impuissance, M. Harper. Si vous remettez en question Kyoto et que les Québécois ne veulent pas, c'est pour ça que votre parti ne prend pas au Québec. Si vous remettez en question le droit des femmes à l'avortement, c'est pour ça que votre parti ne plaît pas aux Québécois. Si vous avez des positions rétrogrades sur les droits des gais et lesbiennes, c'est votre problème. Même chose sur Kyoto. Il y a des raisons et on n'est pas responsables de vos positions.»

Comme s'il se mettait en train pour le débat d'hier, Paul Martin a concentré ses principales attaques sur Stephen Harper lundi soir. Il a profité de chaque occasion pour souligner que le Parti conservateur remettrait en question le protocole de Kyoto, les droits des femmes et des gais et qu'il risquait de ramener le pays vers un déficit avec ses promesses de réductions de taxes accompagnées de hausses importantes des budgets militaires. C'est surtout lui qui a relevé avec insistance l'appui du chef conservateur à une participation du Canada à la guerre en Irak.

Il s'est servi de ce sombre portrait pour inviter les Québécois à réfléchir à ce qui arriverait advenant l'élection d'un gouvernement conservateur le 28 juin prochain.

Le Devoir

CHÈQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Les modalités exactes de cette saisie seront connues seulement lors du dépôt du projet de règlement, cet automne.

Jean-Yves Desgagnés, du Front commun des personnes assistées sociales, estime que cette mesure contrevient à la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui édicte le principe d'une prestation minimale, c'est-à-dire un seul en deca duquel une prestation ne peut être réduite en raison de l'application de sanctions administratives. «On va se battre contre cette disposition qui est inacceptable. Ça va être une guerre, parce que ce n'est pas vrai que le gouvernement va ramener dans le décor une mesure contre laquelle on s'est déjà battu dans le passé», a-t-il affirmé lors d'un entretien téléphonique hier.

La saisie d'une prestation pour cause de non-paiement de loyer était en effet comprise dans la réforme de l'aide sociale pilotée par la ministre de la Solidarité sociale, Louise Harel, en 1997-98. Le gouvernement péquiste voulait alors qu'une partie de la prestation, pouvant aller jusqu'à 48,7 %, puisse être versée à un propriétaire en cas de non-paiement de loyers. Or, même si elle avait été adoptée, la mesure n'avait jamais été mise en vigueur par le successeur de Mme Harel, André Boisclair.

Cette volte-face n'était pas étrangère au tollé soulevé par la volonté du gouvernement. Dans un mémoire remis au gouvernement à l'époque, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse affirmait qu'«une telle mesure ouvre une brèche dans le principe de l'incapacité des prestations, principe qui est toujours apparu comme la contrepartie du caractère minimal des allocations versées».

Toujours selon la Commission, «aucune démonstration convaincante n'a été faite d'une prévalence du non-paiement des loyers par les prestataires d'aide sociale dépassant largement les défauts de paiement des autres locataires». Un «investissement collectif en vue de multiplier

les logements à prix abordable serait beaucoup plus efficace que la mise en tutelle pour la solution des difficultés en regard au paiement des loyers», ajoutait la Commission.

Lors de son passage devant les parlementaires en février 1997 sur le livre vert de Louise Harel, le président de la commission de l'époque, Claude Filion, expliquait que le problème de non-paiement de loyers est le fait d'une fraction «très minoritaire» des prestataires et que, du reste, il ne concerne pas que les assistés sociaux. Un an plus tard, lors de l'étude du projet de loi 186 sur la réforme de l'aide sociale, M. Filion affirmait qu'il existe un «danger d'encadrer les exclus de notre société, d'encadrer ceux qui ont moins de moyens que les autres» en procédant à la saisie des chèques d'aide sociale, alors que les autres types de prestataires de l'État ne sont pas soumis aux mêmes contrôles.

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne stipule en effet qu'aucune discrimination ne doit être faite sur la base de la condition sociale. Un groupe pourrait ainsi contester la mesure du gouvernement Charest devant les tribunaux. La crainte de poursuites avait d'ailleurs été l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement péquiste avait finalement décidé de faire une croix sur une remise en question de l'insaisissabilité du chèque d'aide sociale.

En décembre 1998, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies avait même blâmé Québec pour avoir inclus dans sa réforme la saisie des prestations d'aide sociale, une mesure qu'il avait jugée discriminatoire.

La mesure préconisée par le gouvernement Charest pourrait également enfreindre les dispositions du Code de procédure civile. L'article 553 prévoit en effet qu'une portion des revenus — de 120 à 180 \$ par semaine, selon la situation familiale — de toute personne demeure insaisissable. La prestation mensuelle moyenne à l'aide sociale se chiffre à 621,39 \$ par ménage, selon les données contenues dans le rapport annuel de gestion 2002-03 de la Sécurité du revenu.

«Permettre la saisie, c'est ouvrir une boîte de Pandore, estime Jean-Yves Desgagnés. Hydro-Québec et Bell voudraient eux aussi avoir la possibilité de saisir. Pourquoi le permettre à un seul, au fond?» Selon lui, «de problème derrière le non-paiement de loyers par des prestataires, c'est le

manque de revenu», et non pas un manque de volonté ou une prétendue malhonnêteté plus grande des assistés sociaux.

Les propriétaires ravis

Les regroupements de propriétaires saluent la décision du gouvernement Charest. «C'est une bonne nouvelle. On attend cette mesure-là depuis très longtemps. C'est de nature à faire échec à une minorité de prestataires qui noircissent le portrait de l'ensemble des prestataires», a affirmé Martin Messier, président de l'Association des propriétaires du Québec (APQ).

Selon l'APQ, 5 % des assistés sociaux seraient des mauvais payeurs, c'est-à-dire 27 330 des 546 600 prestataires. Ils occasionneraient des pertes de 80 millions de dollars par année aux propriétaires. «Des prestataires disent à des propriétaires: Tu ne peux rien contre moi, tu ne peux pas toucher à mon chèque.» Et ça, ça arrive assez régulièrement», a souligné M. Messier.

À l'heure actuelle, lorsqu'un locataire — peu importe son statut — tarde à payer le loyer, le propriétaire peut déposer une demande à la Régie du logement pour le recouvrer. Quand les retards se multiplient, le propriétaire peut s'adresser à la Régie du logement afin d'obtenir la résiliation du bail ou l'éviction du locataire. Les montants impayés ne sont cependant jamais recouverts par le propriétaire, déplore Martin Messier.

En 1996, un comité regroupant des membres du gouvernement et des associations de propriétaires recommandait de mettre fin au principe d'insaisissabilité des prestations d'aide sociale. Toutefois, le comité reconnaissait que traiter les prestataires de l'aide sociale différemment des prestataires de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, de la Régie des rentes du Québec ou de l'assurance-emploi pouvait contrevioler aux chartes des droits.

Le projet de loi sur l'aide aux personnes et aux familles du ministre Claude Béchard vise en bonne partie à mettre en application les mesures contenues dans le plan d'action visant à lutter contre la pauvreté. Ce plan préconise une approche incitative plutôt que coercitive envers les assistés sociaux. Des consultations publiques se tiendront cet automne.

Le Devoir

OBÉSITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

indiquent les spécialistes en quantification des comportements humains. Avec, à la clef, un taux d'obésité qui affecte aujourd'hui la vie de 14,2 % des hommes et de 13,5 % des femmes au Québec. À l'échelle fédérale, ce taux est respectivement de 15,9 % et de 13,9 %.

Même motif, même croissance pour l'embonpoint qui, en 2003, a frappé un tiers de la population du Québec — laissant ainsi moins de 50 % des Québécois avec un poids dit normal. Les hommes (41 %) sont visiblement plus sensibles à l'excès de poids, alors que les femmes (25 %) semblent faire un peu plus attention à leur ligne. Parfois trop, d'ailleurs, puisque 5 % de la gent féminine vit en effet avec un poids insuffisant, indique l'enquête. Contrairement aux hommes, dont 1,2 % à peine sautent parfois quelques repas pour se conformer aux canons de la beauté qui se déclinent sur papier glacé.

Menée l'an dernier auprès de 135 000 personnes d'un océan à l'autre, cette vaste étude sur la santé des Canadiens s'appuie sur les critères de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour définir l'obésité en fonction de l'indice de masse corporelle (IMC). Cet indice résulte de la division du poids d'une personne, en kilos, par le carré de sa taille, en mètres. Un IMC dit normal, selon l'OMS, doit se situer entre 18,5 et 24,9. De 25 à 29,9, c'est d'embonpoint qu'il est question, alors que, au delà de 30, les spécialistes de la santé parlent plutôt d'obésité. Une obésité qui devient morbide lorsque l'IMC est égal ou supérieur à 40.

«Le poids et la taille ont été mesurés à l'aide d'une question à caractère auto-rapportée [les répondants devant eux-mêmes fournir l'information sans contre-vérification], a indiqué hier Marc Hamel, analyste chez Statistique Canada. De ce fait, il y a toujours une marge d'erreur car les gens sous-estiment leur poids ou surestiment leur taille.» Reste toutefois que les mesures scientifiques de ces indicateurs pour une portion restreinte de l'échantillon «ont montré que le taux d'obésité était beaucoup plus élevé qu'avec les données fournies sur le questionnaire», poursuit-il.

Au delà de ces considérations, le document de Statistique Canada livre au passage un portrait fort disparate d'un Québec où les tissus adipeux ne cessent d'augmenter. Principalement dans le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et l'Outaouais, où le taux d'obésité varie, au-dessus de la moyenne canadienne, entre 16,5 et 15,6 %.

Dans cet univers induit par les matières grasses, les sucres, les aliments riches en calories et les balades digestives... en voiture, seule la région de l'Estrie arrive à tirer son épingle du jeu avec un taux d'obésité touchant 10,4 % de ses habitants. Et à peine 7,6 % des femmes ayant élu domicile dans ce coin de pays.

Du côté de Montréal, la situation suit la tendance nationale avec un taux d'obésité en croissance d'un point et demi par rapport à 2001, à 13,5 %. Les femmes en sont plus victimes (15 %), comparativement aux hommes (12 %). Le portrait s'inverse à Québec, où 10,4 % des femmes et 13,7 % des hommes composent quotidiennement avec un poids de loin supérieur au poids dit santé.

«Tout ça n'est pas étonnant, a commenté hier Line Mongeau, de l'Institut de la santé publique du Québec. Nous avons tenu le coup pendant des années,

mais cela ne pouvait durer. Le poids moyen des gens augmente. Idem pour la quantité de calories ingérées chaque jour. C'est lié à nos modes de vie.»

Lié aussi aux habitudes alimentaires, estime Paul Boisvert. «Si l'on y regarde de plus près, on constate que l'augmentation de l'obésité et de l'embonpoint au Québec dans les dernières années suit l'augmentation des ventes de produits surgelés et autres aliments préparés. Ces aliments, faciles à utiliser, sont aussi riches en gras, sucre et sel cachés.» Et forcément, le tour de taille, tout comme les artères, réagit...

Le constat est posé. Les causes, elles, restent encore à disséquer. «Il n'y a pas que la nourriture à prendre en compte, il y a aussi l'environnement. Aujourd'hui, une personne qui veut manger santé, par exemple dans un centre commercial, doit chercher longtemps. Parfois sans succès», poursuit Mme Mongeau, qui préconise des changements majeurs dans l'organisation de la société pour qu'on évite que l'enquête biennale de Statistique Canada, dans sa cuvée 2005, ne vienne à nouveau tirer le signal d'alarme.

Son programme est chargé. Mais nécessaire, croit-elle: adoption d'une politique alimentaire dans le milieu scolaire, développement des réseaux de transport en commun — qui encouragent davantage le mouvement que l'automobile —, meilleur accès aux choix alimentaires sains, diminution des portions dans les restaurants, construction de trottoirs là où il n'y en a pas, etc. «Que la santé soit une priorité pour les politiciens, c'est bien, dit-elle. Mais il ne faut pas pour autant oublier la prévention.»

Avec la collaboration de Louise-Maude Rioux-Soucy
Le Devoir